



FRAPNA AIN 2015

Atlas de la Biodiversité Communale Saint-Bénigne Bilan 2015

Saint-Bénigne



FRAPNA Ain, 44 avenue de Jasseron 01 000 Bourg-en-Bresse
Dossier suivi par Stéphane GARDIEN
Tél. 04 74 21 38 79 - Courriel : frapna-ain@frapna.org - Web : www.frapna-ain.org

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
LA FRAPNA AIN	4
1 LA DÉMARCHE ABC	5
1.1 PRESENTATION GENERALE.....	5
1.2 L'ABC A SAINT-BENIGNE	5
2 SYNTHÈSE DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE	6
2.1 ESPACES A ENJEUX DE BIODIVERSITE IDENTIFIES	7
2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques.....	7
2.1.2 Zonage Natura 2000.....	8
2.1.3 Zonage de protection : l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.....	9
2.1.4 Inventaire départemental des Zones Humides de l'Ain (CEN, 2013).....	10
2.2 DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	11
2.2.1 Flore.....	11
2.2.2 Faune	12
3 CARACTERISATION DU PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL	16
3.1 OCCUPATION DU SOL.....	16
3.1.1 Milieux forestiers	16
3.1.2 Milieux ouverts	19
3.1.3 Zones humides.....	22
3.2 SYNTHESE DES HABITATS.....	25
3.2.1 Inventaires 2015	25
3.2.2 Travail préparatoire et cartographie des habitats naturels de la commune	25
3.3 FLORE.....	27
3.3.1 Inventaires 2015	27
3.3.2 Synthèse des données.....	27
3.3.3 Flore remarquable	28
3.3.4 Espèces exotiques envahissantes.....	31
3.4 FAUNE	32
3.5 CORRIDORS.....	32
4 ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ET PERSPECTIVES 2016	34
4.1 EVALUATION DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE	34
4.2 PERSPECTIVES 2016.....	34
4.3 ENJEUX DE BIODIVERSITE A SAINT-BENIGNE.....	35
5 ANIMATION DE LA DEMARCHE ET IMPLICATION DES HABITANTS	36

5.1	MISE EN PLACE D'UN COMITE DE PILOTAGE.....	36
5.2	SORTIE NATURE A DESTINATION DES HABITANTS	37
5.3	LIVRET GRAND PUBLIC.....	37
5.4	VISIBILITE DANS LES MEDIAS	37
5.5	PERSPECTIVES 2016-2017	38
	CONCLUSION	40
	ANNEXES.....	41

La FRAPNA Ain

La FRAPNA Ain est une association de type loi 1901, d'intérêt général, à caractère non lucratif qui regroupe des associations adhérentes ou fédérées et des membres individuels. Affiliée à l'Union Régionale FRAPNA et à France Nature Environnement, elle a pour objet la préservation du patrimoine naturel. Depuis plus de 40 ans, la FRAPNA milite et agit pour :

- La défense et la protection des écosystèmes ;
- La sauvegarde de l'environnement naturel et urbain, des milieux naturels, de la faune et de la flore du département de l'Ain ;
- La lutte contre les pollutions de toutes sortes (air, eau, bruit, déchets, radioactivité...).

Le travail qu'elle effectue (éducation à la nature et à l'environnement, animation territoriale, inventaires biodiversité, veille, actions de prévention, d'animation, de conseil, de formation, actions militantes, etc..) est un travail d'équipe entre personnes salariées, bénévoles, stagiaires...

La Frapna La FRAPNA Ain est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de membres bénévoles dont la Présidente est Lucile Hanouz. Le **Conseil d'administration** est composé de :

Collège individuel :

BACHASSON Bernard
BOUVIER Christophe
BUCHER Denis
DAUJAT Baptiste : Vice-Président
LAURENT Pierre-Maurice : secrétaire adjoint
MICHELOT Marc
MONNET Christine
PEGARD Antoine : Secrétaire
SAURA-LACOUR Régine
VERNE Bernard
VERNUS Emmanuel : Trésorier

Collège Associations :

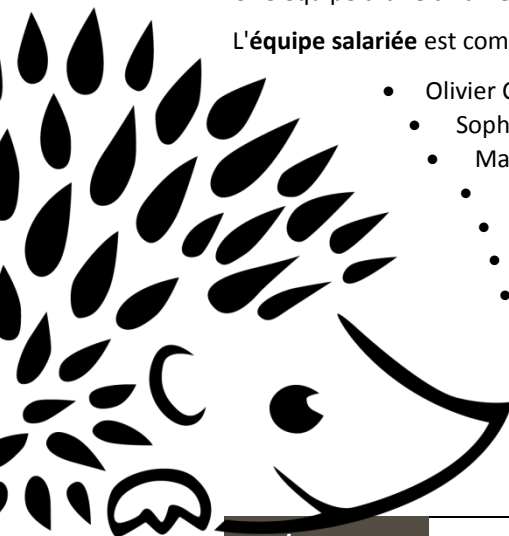
ARROT Manuela : vice-présidente - Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (ARN HCJ)
CHOLET Jérémie - Association pour la Connaissance de la Nature Jurassienne (ACNJ)
HANOUIZ Lucile (présidente) - ECHENE'VERT La Roche Fendue
PHILIPPE Jean-Claude - Comité Départemental de Randonnées Pédestre (CDRP)

Une équipe **d'une dizaine de salarié-es** est chargée de la mise en œuvre du projet associatif.

L'**équipe salariée** est composée de :

- Olivier COFFIN, Chargé de communication, Vie associative
- Sophie COUDEVILLE, Comptable
- Maxime FLAMAND, Juriste
- Bénédicte GRÉA, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Stéphane GARDIEN, Chargée de mission Biodiversité
- Florie JOHANNOT, Coordinatrice du pôle Veille et Expertise Ecologique
- Maxime JOUVE, Chargé de mission Éducation à l'Environnement
- Magali MINALDI, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Yann PAULET, Chargée de mission Biodiversité
 - Eric PALLANDRE, Directeur

Et une **équipe de bénévoles adhérents, naturalistes...** qui accompagnent la FRAPNA dans tous ses projets.



1 La démarche ABC

1.1 Présentation générale

L'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) voit le jour officiellement en 2010 suite à l'expérimentation réussie de certaines communes et à la proposition de France Nature Environnement. Il se base sur le concept du « mieux connaître pour mieux préserver » ainsi que sur l'appropriation de la biodiversité des communes par leurs habitants. Depuis plusieurs années, la FRAPNA accompagne des communes en réalisant des diagnostics de la faune, de la flore et des milieux naturels sur leur territoire, afin de favoriser la prise en compte des enjeux biodiversité lors des prises de décision. En 2014, grâce au soutien financier du Conseil Départemental de l'Ain, la FRAPNA lance un appel aux communes de l'Ain qui souhaiteraient s'engager dans la réalisation d'un ABC sur leur territoire. En septembre 2014, la mairie de Saint-Bénigne contacte la FRAPNA pour l'informer de son intérêt pour le projet.

La réalisation de l'ABC s'étalera sur 4 ans, pour laisser le temps aux acteurs locaux de s'approprier la démarche et de s'y impliquer, et pour permettre de passer du diagnostic au plan d'actions.

Par ailleurs, en parallèle des inventaires naturalistes réalisés par des spécialistes, l'ABC se veut participatif, s'appuyant notamment sur les programmes de sciences participatives existants pour impliquer les habitants.

1.2 L'ABC à Saint-Bénigne

Historique de l'ABC à Saint-Bénigne

- 20 novembre 2014 : réunion de présentation du projet au maire et à son conseil municipal
- décembre 2014 : délibération en Conseil Municipal
- 5 mars 2015 : réunion publique de présentation de l'ABC, grandes lignes du projet et discuter autour de la biodiversité et de la perception qu'ils en ont.
- Eté 2015 : début des inventaires
- 26 novembre : présentation de l'état d'avancement au COPIL, atelier corridors
- 20 janvier 2016 : réunion de préparation du programme d'actions 2016

Financements

- Fonds de Dotation pour la Biodiversité : 5000€ (l'intérêt de la mise en place de l'ABC à Saint-Bénigne est reconnu)
- Conseil Régional : 525€ en 2015 (financement d'une action de science participative sur le territoire)
- Conseil Départemental de l'Ain : 2555€ en 2015
- Commune de Saint-Bénigne : 4000€

2 Synthèse de la connaissance bibliographique

Les sources des données bibliographiques rassemblées pour le projet ABC de Saint-Bénigne sont détaillées dans le tableau ci-dessous

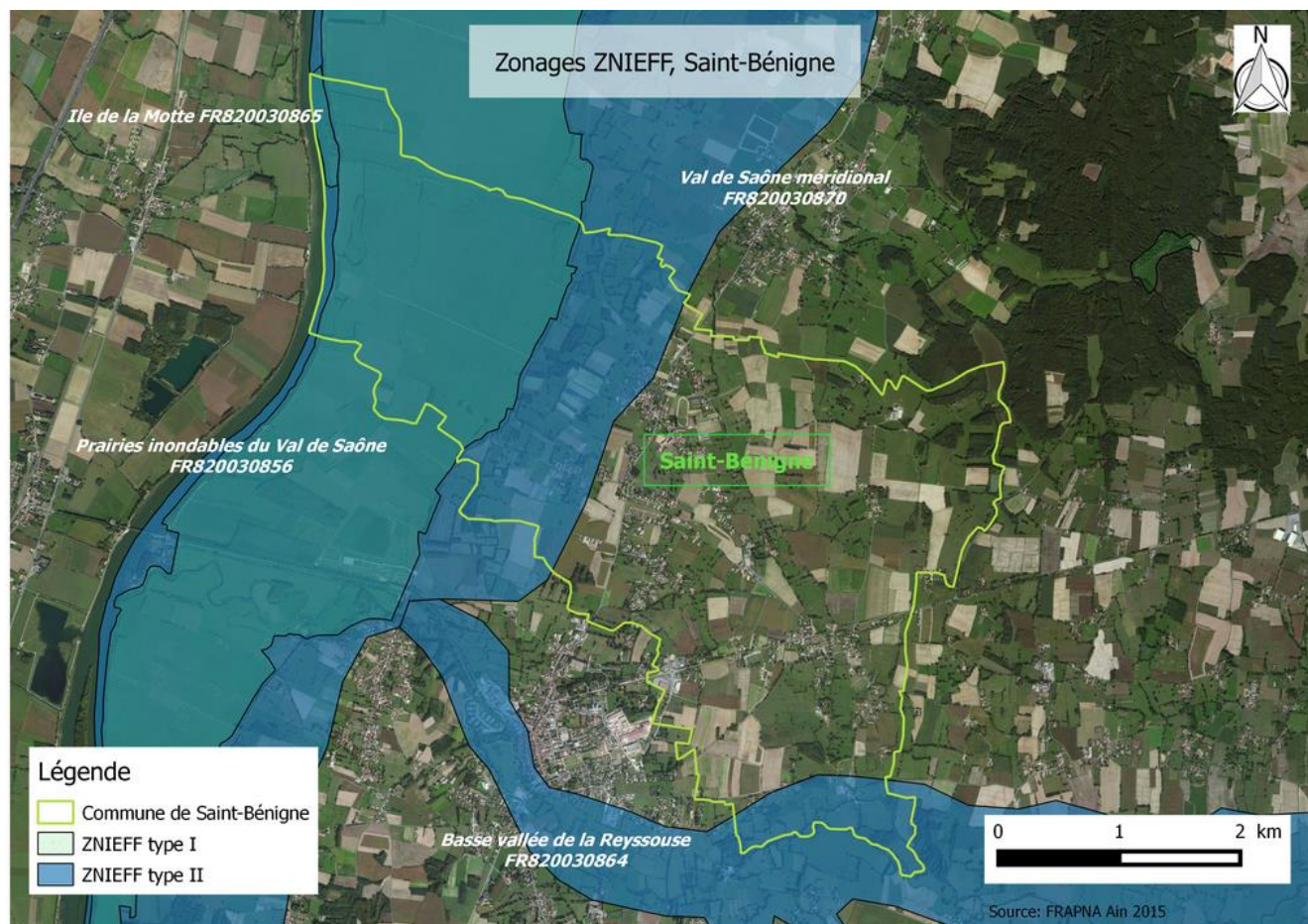
Sujet	Source	Auteur	Type de document	Année	Précision géographique
Paysage	CARMEN DREAL Rhône-Alpes, INPN	DREAL Rhône-Alpes	Cartes interactives ZNIEFF	2014	communale, intercommunale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Base de données Xcel	2014	communale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Données cartographiques (shapefile)	2007 à 2011	coordonnées GPS
Flore	Base de données CBNA	Conservatoire Botanique National Alpin	Base de données Xcel		communale
Faune	Liste Rouge des Vertébrés en Rhône Alpes	LPO Ain / Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.)	Document pdf	2008	régionale
Faune	Faune-ain	LPO Ain	Nombre d'espèces par groupes	2015	communale
Faune - odonates	Base de données	Groupe SYMPETRUM	Base de données Xcel	2013	coordonnées GPS
Faune - odonates	Liste Rouge des Odonates en Rhône-Alpes	Groupe SYMPETRUM	Document pdf	2014	régionale

2.1 Espaces à enjeux de biodiversité identifiés

2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques

Le territoire de Saint-Bénigne est concerné par quatre Zones d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques de type 1 et 2, principalement dans sa partie ouest (cf. carte ci-dessous):

- **2 ZNIEFF de type I : Prairies inondables du Val de Saône** (n°820030856) et **Ile de la Motte** (n°820030865)
- **2 ZNIEFF de type II : Val de Saône méridional** (n°820030870) à l'ouest et **Basse vallée de la Reyssouse** (n°820030864) sur une frange sud de la commune



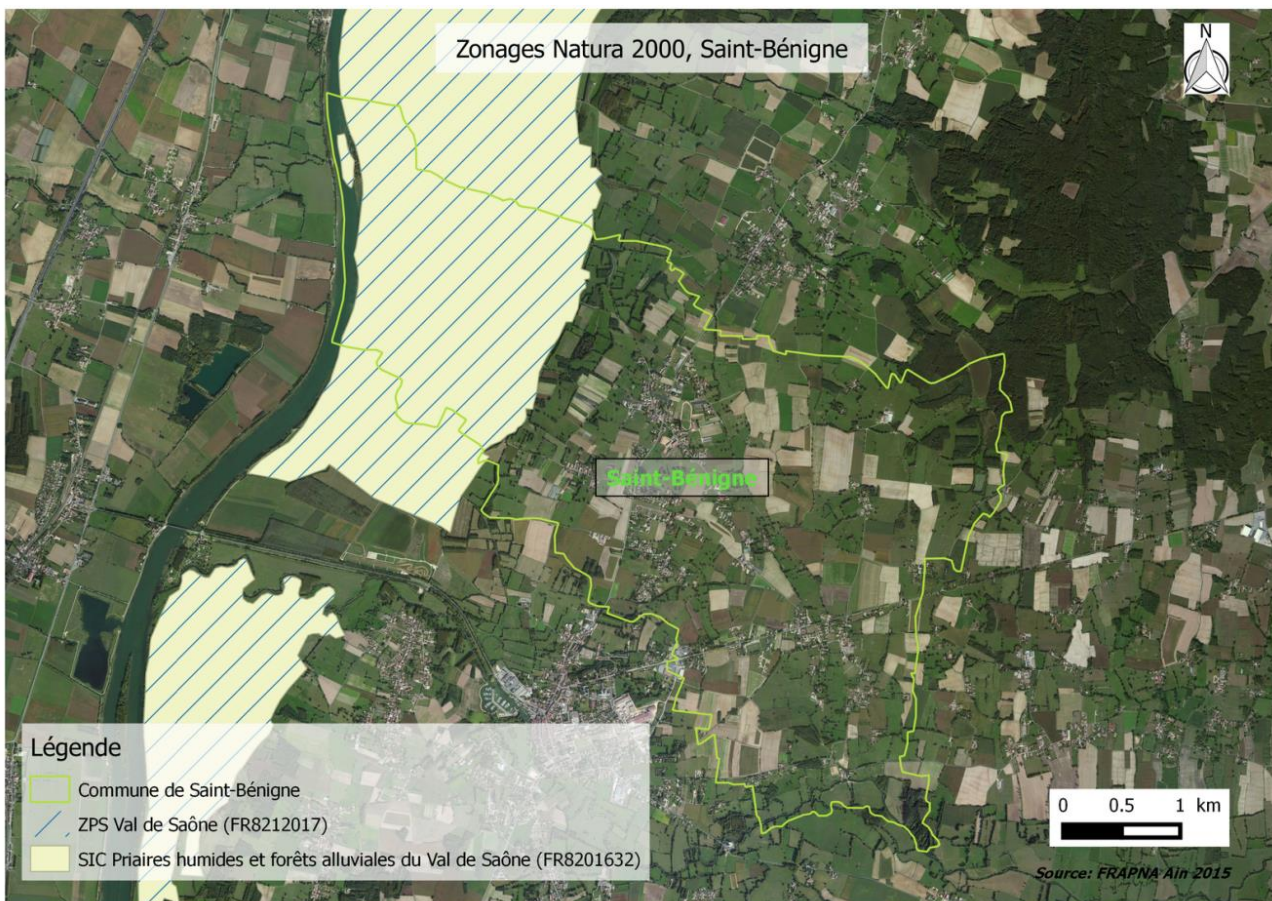
2.1.2 Zonage Natura 2000

Comme dans le cas des ZNIEFF, seul l'ouest de Saint-Bénigne est concerné par le **site Natura 2000 « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône »** (12250 ha). Il a fait l'objet d'un Document d'Objectif (DOCOB), qui vise globalement à favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, scientifiques, culturelles et régionales. L'atteinte de cet objectif est basée pour l'essentiel sur l'opération locale agro-environnementale. Il s'étend sur 23 communes, de Sermoyer au nord à Fareins au sud et principalement sur cinq communautés de communes : communauté du pays de Bagé, canton de Pont-de-Vaux (auquel appartient Saint-Bénigne), canton de Pont-de-Veyle, canton de Montmerle trois rivières et canton du Val de Saône Chalaronne. D'une superficie d'environ 3500 ha, le site abrite différents milieux naturels d'intérêt européen : la prairie inondable en occupe la majeure partie, mais d'autres milieux comme les forêts et boisements alluviaux et les eaux douces intérieures sont également présents.

Ce territoire est concerné par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales visant le maintien des conditions de survie des oiseaux nicheurs de la prairie, et notamment du Râle des genêts : pas de retournement des prairies permanentes, absence de désherbage chimique (sauf espèces réglementées), absence de fertilisation minérale et organique, retard de fauche.

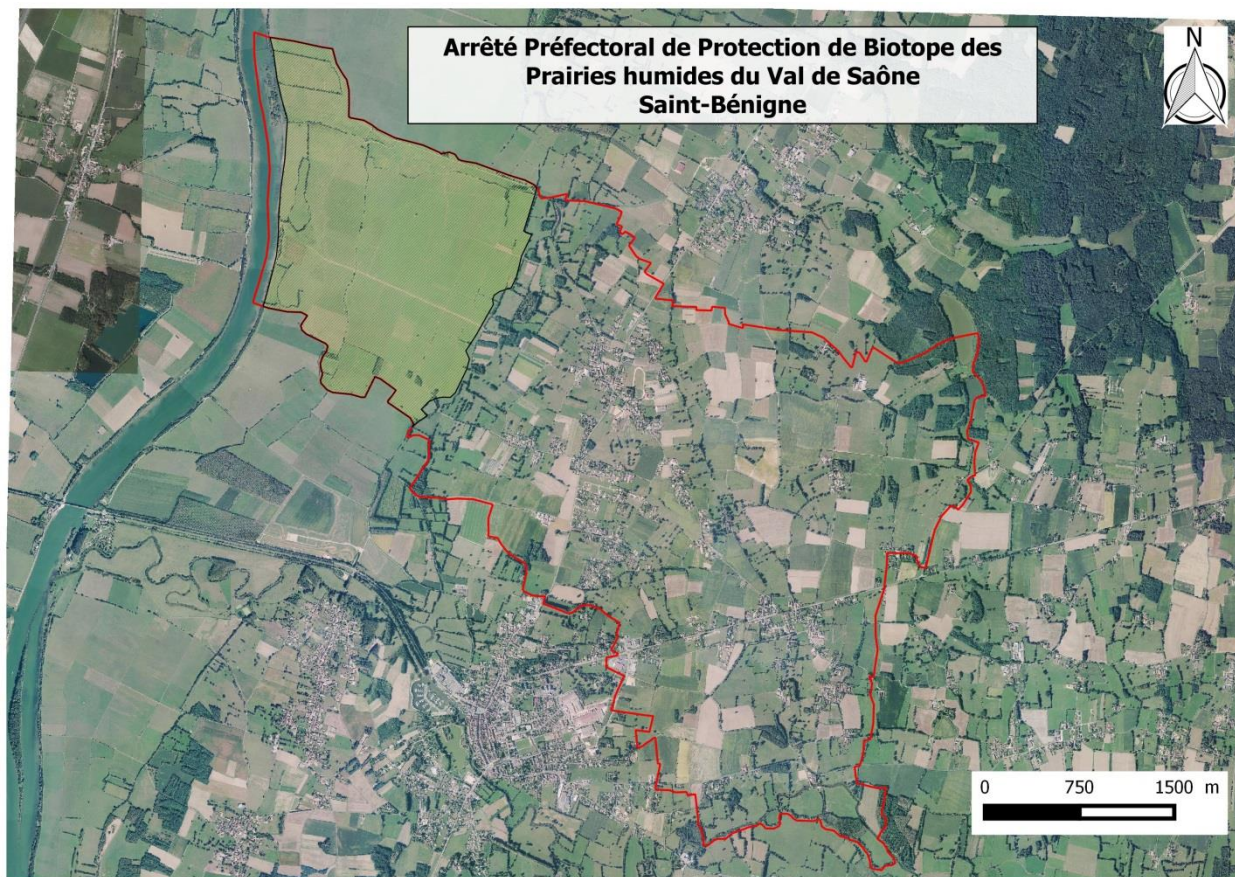
L'ouest de Saint-Bénigne est donc concerné par 2 zonages se superposant :

- **Zone de Protection Spéciale « Val de Saône » (FR8212017)**. Les prairies concernées constituent des zones de nidification d'importance mondiale pour le Râle des genêts, et d'importance nationale et européenne pour plusieurs autres espèces patrimoniales telles que le Courlis cendré, le Tarier des prés, le Bruant proyer...,
- **Site d'Intérêt Communautaire « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône » (FR8201632)**, protégeant les habitats au titre de la Directive Habitats Natura 2000.

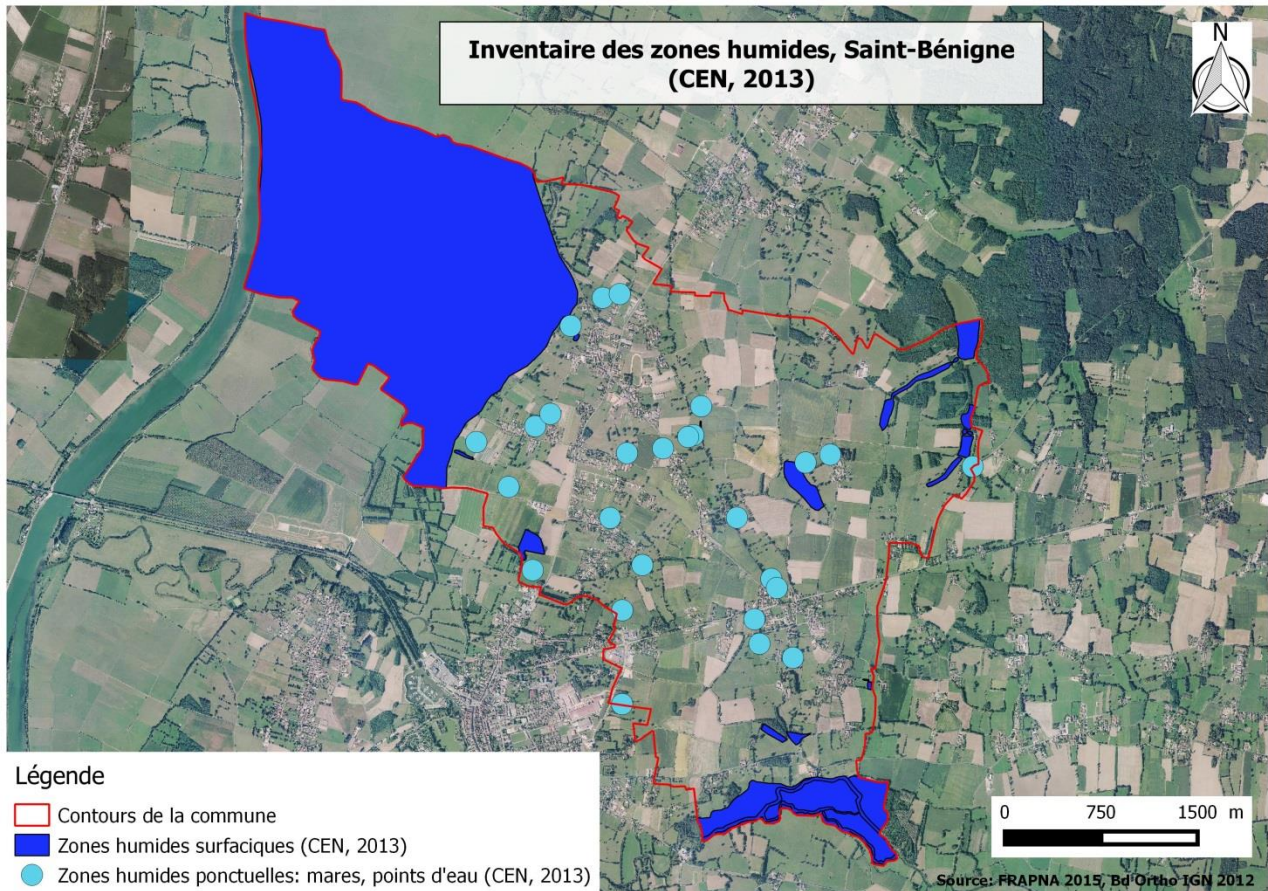


2.1.3 Zonage de protection : l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

L'ouest de Saint-Bénigne est également concerné par l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) des prairies humides du Val de Saône. D'une superficie de 1640 ha, cet arrêté mis en place en 1994 concerne toutes les communes de Sermoyer à Boz et a été instauré en vue de préserver les pratiques agricoles et pastorales actuelles et d'interdire tout aménagement qui modifierait le milieu. Il fixe donc les mesures qui permettent la conservation des biotopes. Il a joué un rôle majeur dans la conservation des milieux riches et des espèces protégées du Val de Saône en interdisant tous travaux, aménagements et activités ayant pour conséquence de détruire ou d'altérer le milieu prairial, et notamment le retournement des prairies.



2.1.4 Inventaire départemental des Zones Humides de l'Ain (CEN, 2013)



Financé par le Conseil Général de l'Ain, l'inventaire des zones humides du département a été mené par le CEN Rhône-Alpes et finalisé en 2013. Il comprend le territoire de Saint-Bénigne (cf. carte ci-dessus) et entre dans la composition de la trame bleue.

Deux types de zones humides ont été inventoriés à Saint-Bénigne :

- des zones humides ponctuelles réparties sur les deux tiers de la commune
- des zones humides surfaciques : prairies inondables du Val de Saône et de la Reyssouze.

Les richesses écologiques des prairies et leur lien avec l'agriculture sont reconnus sur les prairies inondables (zones d'inventaires et de protection). Tous ces statuts font de cette partie de la commune (ouest d'une ligne Chamérande-Ternant) une zone très inventoriée et suivie.

2.2 Données bibliographiques

2.2.1 Flore

Les données connues de la flore de Saint-Bénigne ont été récupérées via plusieurs sources.

Pôle d'Informations Flore Habitats de Rhône-Alpes (PIFH) : Après adhésion de la FRAPNA auprès du PIFH, il a été possible de récupérer et spatialiser les données floristiques connues sur la commune. Les données ont été récupérées en format tableur (.xls) et en format cartographique (.shp).

Nombre de taxons : 333

Période : de 1963 à 2011

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : La liste de la flore de la commune de Journans a été récupérée via le site internet du CBNA. Cette liste a été établie au format tableur (.xls).

Nombre de taxons : 293

Période inconnue

La synthèse de ces données a été effectuée et permet d'établir une liste générale de la flore connue sur le territoire de la commune de la commune. Elle indique la présence de **333 espèces floristiques** sur la commune. La date de dernière observation n'a pas toujours été déterminée, notamment pour les données provenant du CBNA. Le rattachement des espèces à leurs statuts de rareté et/ou menace ainsi qu'à leurs statuts de protection permet d'établir la présence de **25 espèces dites remarquables**¹ sur la commune :

Catégorie	Abréviation	Nombre de taxons total (Compilation données PIFH/CBNA)
Menace Rhône-Alpes (cotation IUCN)		
Régionalement éteint	RE	-
Gravement menacé d'extinction	CR	-
Menacé d'extinction	EN	13
Vulnérable	VU	4
Quasi-menacé	NT	4
Insuffisamment documenté	DD	-
Autres statuts		
Espèces à statut ZNIEFF		18
Protection nationale		2
Protection régionale		16

¹ Sont considérées comme remarquables les espèces menacées d'après la *Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes* (CBNA, 2012 réactualisé en 2014), les espèces ZNIEFF en zone continentale, les espèces protégées au niveau national, régional et/ou départemental, ainsi que les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat Faune/Flore.

2.2.2 Faune

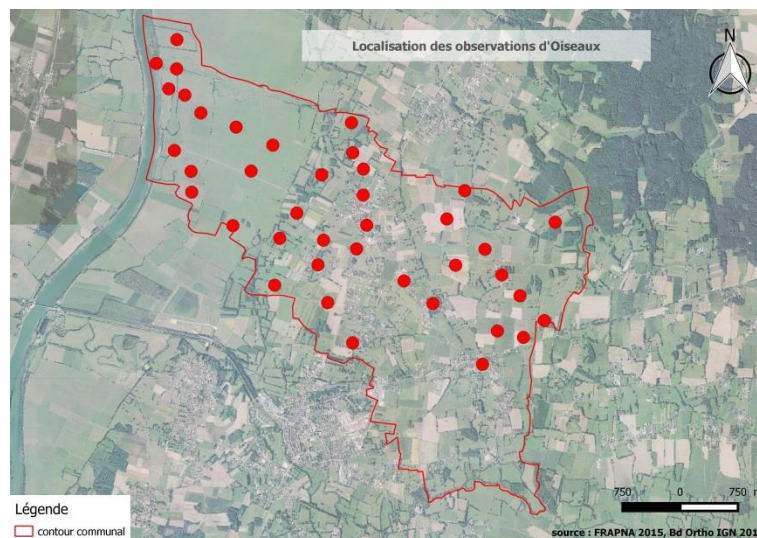
Les données connues concernant la faune de Saint-Bénigne proviennent de la base de données Faune-Ain gérée par la LPO Ain. La liste de biodiversité communale est consultable par l'utilisateur (http://www.faune-ain.org/index.php?m_id=300). Elle ne donne cependant que la liste d'espèces par groupe (mammifères, oiseaux, etc.) et la dernière année d'observation. **La transmission des données complètes a fait l'objet d'une convention entre la LPO Ain et la FRAPNA Ain.** Une fois extraites sous forme de tables (.xls), ces données sont exploitées et, lorsque le nombre d'observations est significatif, des cartes de localisation des observations sont réalisées afin d'appréhender la répartition spatiale de ces informations faunistiques.

Les données concernant les libellules ont fait l'objet d'une convention d'échange de données entre l'association Groupe Sympetrum et la FRAPNA Ain en 2015. Les données transmises dans le cadre de l'ABC sont au format tableur (.xls).



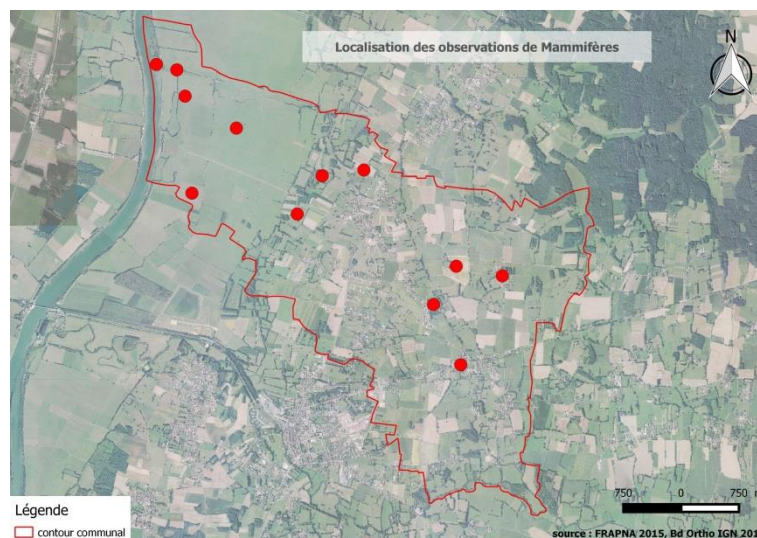
Oiseaux

La synthèse des données communales nous signale que **152 espèces** sont connues sur Saint-Bénigne ; 107 de ces espèces sont nicheuses ou considérées comme telles, les autres sont migratrices ou hivernantes sur la commune. Certaines sont citées dans la Liste Rouge régionale. C'est par exemple le cas d'espèces vivant dans les prairies humides comme la Barge à queue noire classée comme *en grave danger* ou l'Echasse blanche notée comme *en danger*. D'autres espèces moins liées aux zones humides et se reproduisant sur la commune sont également citées dans la Liste Rouge : la Huppe fasciée y est classée *en danger*, la Pie Grièche à tête rousse *en grave danger*, ...etc.



Mammifères

8 espèces de Mammifères ont déjà été observées sur la commune. Ces données sont relativement récentes puisqu'elles datent de 2 ans au plus. Le Lapin de garenne et le Lièvre variable sont cités dans la liste rouge régionale en tant que *vulnérable*. Le Castor d'Eurasie et l'Ecureuil roux eux aussi présents à Saint-Bénigne font partie des espèces protégées sur le territoire national.



Nom français	Nom latin	Protection nationale	Liste Rouge Rhône-Alpes	Dernière année d'observation
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	Art.2		2015
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>			2014
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Art.2		2014
Hermine	<i>Mustela erminea</i>			2004
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>		VU	2011
Lièvre variable	<i>Lepus europeus</i>		VU	2015
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>			2015
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>			2013

Reptiles

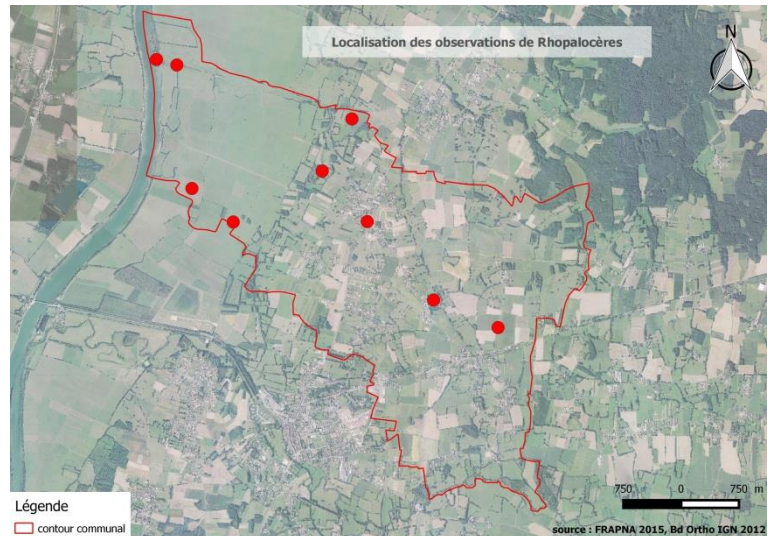
Seule une espèce est citée dans la liste de biodiversité communale de Faune Ain : le Lézard des murailles.

Amphibiens

Seule une espèce, une grenouille du complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*), est citée. Cette seule mention souligne la faible intensité de prospection concernant ce groupe, étant donnée l'importance des zones humides sur la commune.

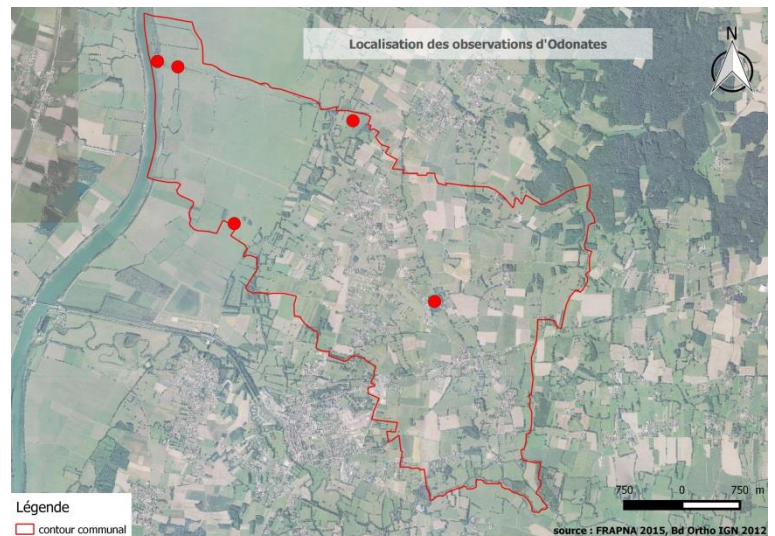
Papillons de jour

18 espèces ont déjà été observées sur la commune. Aucune de ces espèces ne bénéficie d'un statut de rareté, de menace ou de protection particulier.



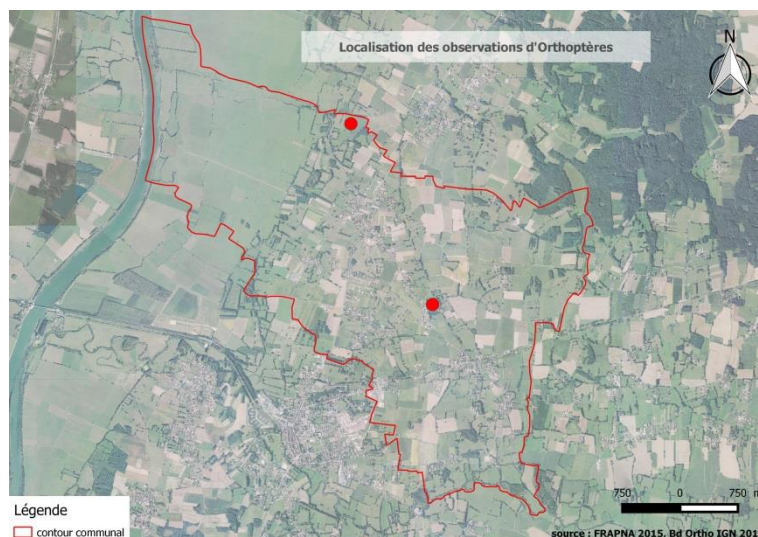
Odonates (Libellules)

17 espèces d'odonates sont connues sur la commune. On notera la présence du Gomphe à pattes jaunes (*Gomphus flavipes*), espèce notée comme vulnérable sur la Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes (Liste Rouge Odonates de Rhône-Alpes - Groupe SYMPETRUM, 2014). Cette espèce a été observée au niveau de l'île de la Motte, à l'extrême nord-ouest de Saint-Bénigne. Certaines espèces n'ont pas été observées sur la commune depuis plus de 10 ans, c'est le cas du Crocothémis écarlate (*Crocothemis erythrea*) ou de la Naïade à corps vert (*Erythromma viridulum*) par exemple. Cependant ces espèces sont communes et faiblement menacées au niveau régional et, faute d'inventaires, leur présence n'a sans doute pas été renseignée dans les bases de données.



Nom scientifique	Nom français	Liste Rouge Rhônes-Alpes	Dernière année d'observation
<i>Anax Parthenope</i>	Anax napolitain		2011
<i>Calopteryx splendens</i>	Calopteryx éclatant		2013
<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat		2013
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert		2013
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate		1994
<i>Erythromma lindenii</i>	Agrion de Vander Linden		2011
<i>Erythromma viridulum</i>	Naïade au corps vert		1993
<i>Gomphus flavipes</i>	Gomphe à pattes jaunes	Vulnérable	
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphe vulgaire		2012
<i>Ischnura elegans</i>	Ishnure élégante		2013
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé		2013
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée		2013
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé		2003
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuisant		2013
<i>Platycnemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre		2013
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional		2003
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin		2003

Orthoptères : l'exploitation des tables fournies a révélé la présence de 8 espèces d'Orthoptères.



Cet état des lieux des données naturalistes existantes sur Saint-Bénigne souligne un certain déséquilibre de connaissances dont on dispose sur cette commune entre les différents groupes faunistiques. Il met également en avant l'absence totale de données, tous groupes confondus, sur la partie sud de la commune. Les efforts devront être entrepris pour améliorer la connaissance des groupes les moins connus et/ou sur le secteur sud de la commune.

3 Caractérisation du patrimoine naturel communal

3.1 Occupation du sol

3.1.1 Milieux forestiers

Description :

Les forêts et bois ont tous un point commun : la présence d'une strate arborée marquée, qui les distingue des prairies par exemple. Il n'y a pourtant pas une forêt mais bien plusieurs types de forêts. Leur morphologie et leur composition sont variables selon les conditions locales de sol, de climat, d'exposition, ainsi que l'histoire du site et sa gestion actuelle. Toutes ces forêts n'ont pas le même intérêt naturaliste. Les plantes présentes ne sont pas les mêmes, et la richesse globale est également variable. La gestion sylvicole, en particulier, a une grande influence : : présence ou absence d'arbres morts ou à cavité, diversité des essences, etc.

Lorsqu'il est suffisamment dense comme c'est le cas sur Saint-Bénigne, le maillage bocager entre dans la catégorie des milieux forestiers.

Les milieux forestiers ne couvrent qu'une toute petite partie de la commune. Il n'y a pas de grands ensembles forestiers sur la commune mais le réseau bocager ponctué de petits boisements est bien réparti et parfois assez dense dans certains secteurs. Cette densité de haies et de boisements produit un paysage tout à fait remarquable qui fait le lien entre les boisements de la commune mais aussi avec ceux des communes voisines. **La typicité prononcée de ce paysage est un atout pour la commune et doit être préservée et valorisée.** L'analyse de la commune par photo-interprétation ainsi que les inventaires de terrain ont mis en évidence le réseau de haies (en jaune sur la carte ci-dessous).

Les boisements les plus importants se situent :

- **Les Vernays** : les boisements situés au coin nord-est de la commune entourent les étangs Butière, Sauvage et Blétonné. Ce sont les boisements les plus étendus de la commune même si leur surface cumulée ne dépasse pas 28 hectares.
- Entre la Vieille Reysouse et la Reysouse, on trouve quelques boisements humides. Appelés **Bois de la Vieille Reysouse** sur la carte ci-contre, ces boisements se situent sur le lieu-dit Les Lieux, au sud du Moulin de Montrin.
- Sur les lieux-dits *Les Eterpières* et *La Vorgia*, on observe un réseau dense de haies et la présence de nombreux bois et fourrés. Au contact des prairies humides du Val de Saône, ces milieux ont de fortes potentialités d'accueil de la biodiversité.

Espèces caractéristiques des milieux forestiers de St Bénigne :

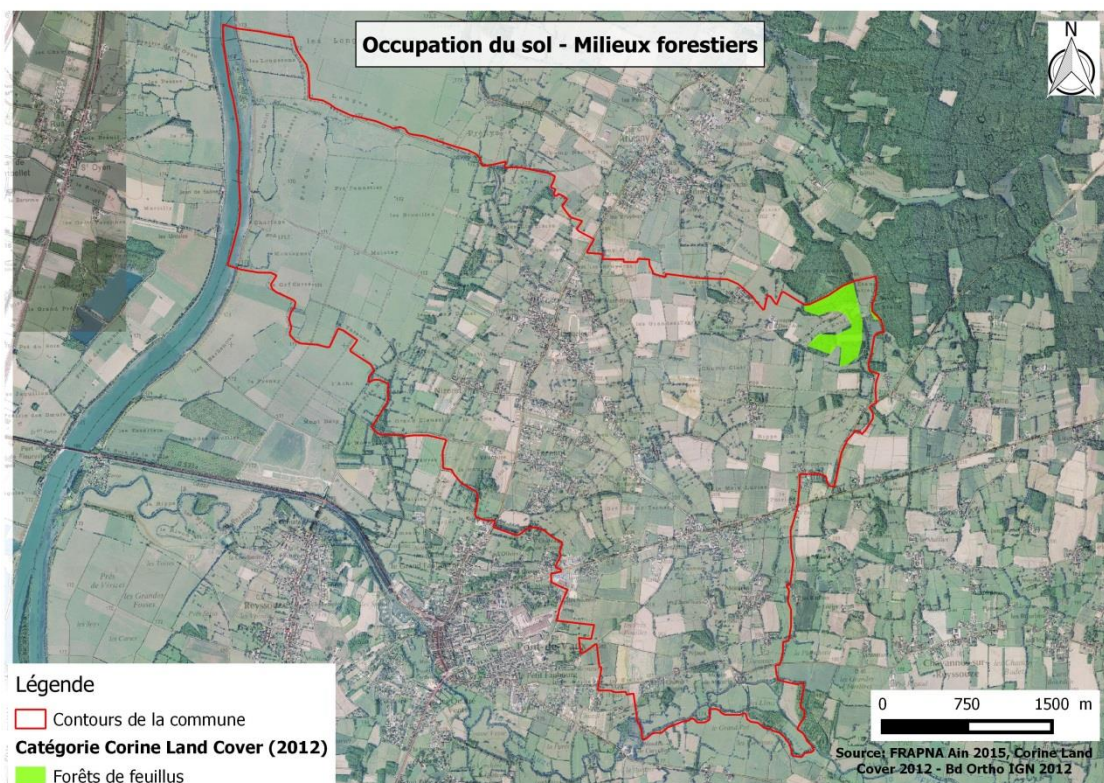


Géranium Herbe à Robert (*Geranium robertianum*) : Cette plante dégage une odeur forte mais il s'agit là d'un des « vrais » géraniums, qui poussent spontanément chez nous, à ne pas confondre avec les « géraniums » des jardinerie, qui sont en fait des *Pelargonium*, pour les scientifiques. Ses fruits, avec leur long bec effilé, sont typiques de la famille des Géraniacées. Le Géranium herbe à Robert est très fréquent dans les lisières forestières fraîches. Il est indicateur d'une richesse en matière organique végétale, signe d'une évolution vers la forêt (qui se poursuivra en l'absence de fauche). Il est par ailleurs utilisé comme paillage dans les techniques de gestion avec rotation des espaces verts, en raison de son caractère très couvrant.



Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Ce pic est bien plus petit que le Pic épeiche puisqu'il a la taille d'un moineau... La calotte rouge du mâle permet de le distinguer de la femelle. Comme c'est le cas pour les autres pics, la langue du Pic épeichette est effilée, très longue, visqueuse. Après avoir foré le bois, il l'introduit et y attrape insectes et larves. L'épeichette fréquente les boisements et bosquets de feuillus, les parcs, jardins et vergers, mais il évite les massifs de conifères. Il affectionne aussi les bords des cours d'eau où il trouve des bois tendres (peuplier, saule et aulne) faciles à forer.

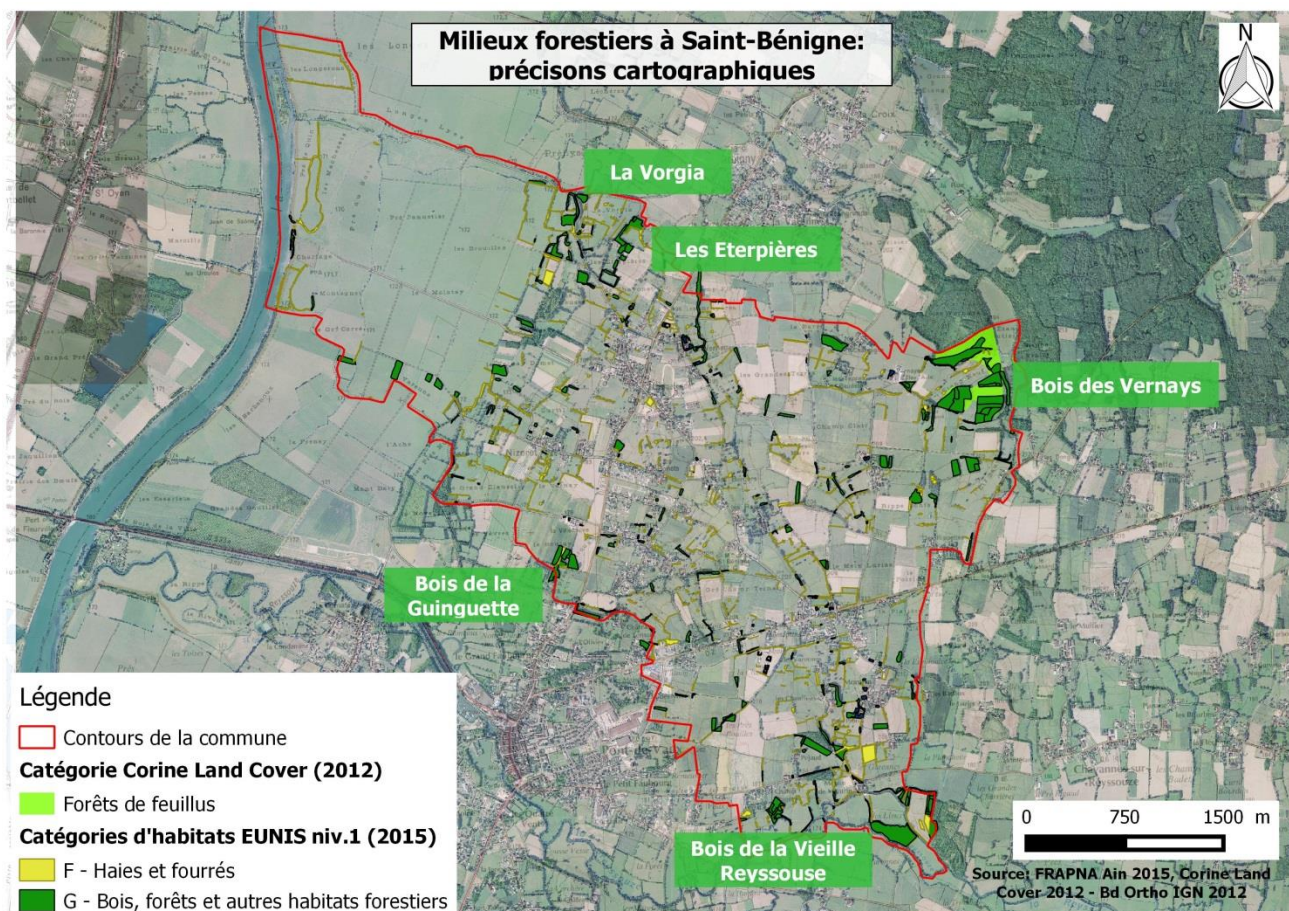
Cartographie



La carte ci-dessus a été obtenue grâce à la cartographie de l'occupation du sol selon le programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La cartographie des données CLC reste très approximative puisque beaucoup de boisements ne sont pas pris en compte.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune permet de préciser cette cartographie.

Ce travail a mis en lumière la présence d'un réseau de haies et de bois assez dense dans certains secteurs de la commune. Ces secteurs ont été cartographiés et leur cartographie a été intégrée dans les milieux forestiers de la commune (cf. carte suivante).



Perspectives de travail :

La cartographie de l'occupation du sol a été précisée en 2015 et ce travail doit continuer. Plusieurs secteurs boisés n'apparaissent pas dans la cartographie CLC, c'est notamment le cas pour le secteur de la Reyssouse, au sud. De par leurs caractéristiques (largeur, présence de différentes strates de végétation, etc.) et leur position à proximité des boisements, les haies et les fourrés peuvent aussi constituer des habitats forestiers. Leur cartographie basée sur des inventaires de terrain doit être poursuivie en 2016. Ces éléments du paysage abritent une faune et une flore particulières, parfois remarquables.

3.1.2 Milieux ouverts

Description

Les milieux ouverts comprennent les milieux agro-pastoraux (prairies, grandes cultures...). Ils concernent les espaces exploités par l'homme afin d'en tirer des productions végétales ou animales. **Ces milieux sont indispensables pour de nombreuses espèces** (reproduction, nourriture, repos). Ils présentent toutefois un intérêt variable pour la flore et la faune selon les modes d'exploitation.

Les prairies de fauche ou de pâtures n'attireront pas les mêmes espèces que les cultures de céréales. Ces dernières seront plus ou moins accueillantes selon les pratiques, extensives ou intensives, concernant le labour, les intrants, les traitements, ...etc.

A Saint-Bénigne, les prairies sont très présentes. Ceci est lié au contexte particulier de la commune, au sein du Val de Saône et pour partie dans la vallée de la Reyssouze. Elles jouent un rôle fondamental pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui nichent dans ces milieux : Râle de genêts, Courlis cendré, Barge à queue noire... On rencontre également des grandes cultures.

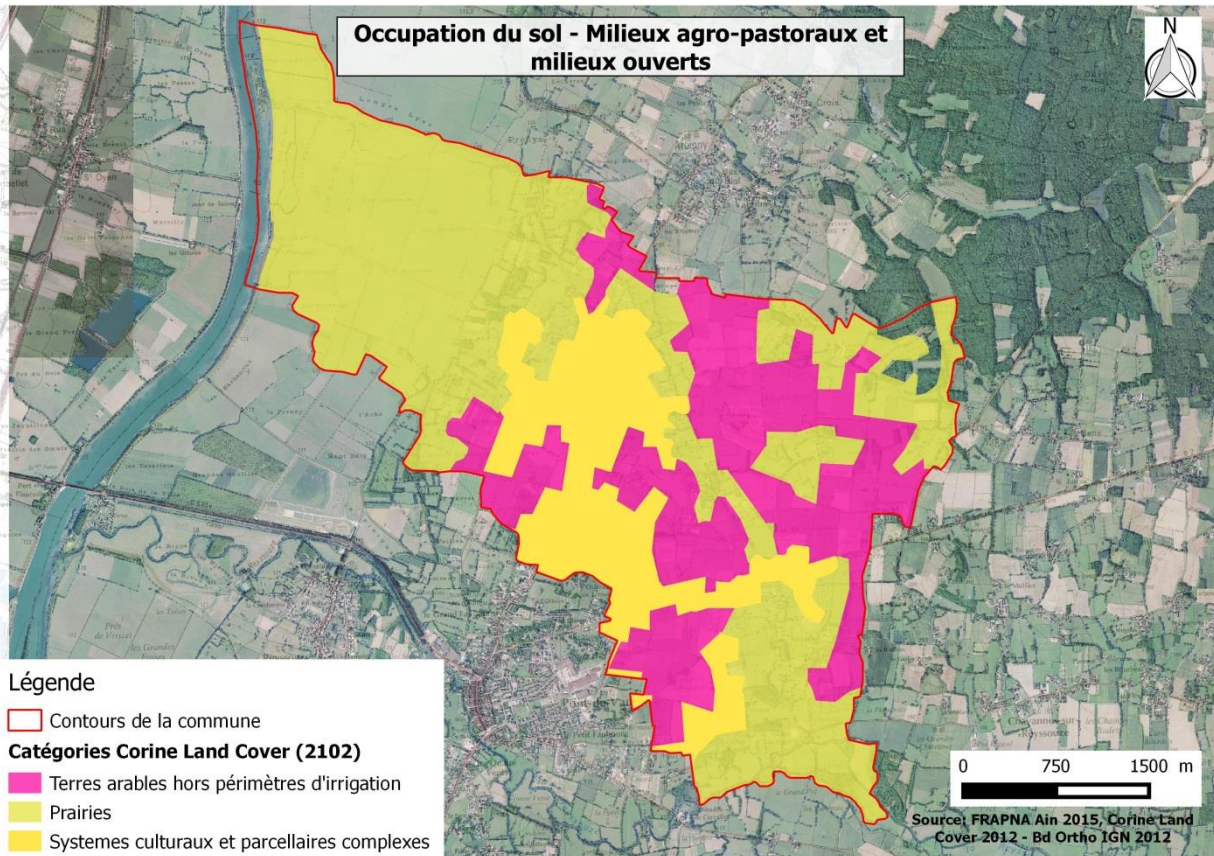
Espèces caractéristiques des milieux ouverts :



Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Cette petite chouette brun-gris fréquente les secteurs dégagés (souvent, plaines agricoles) mais se trouve aussi à proximité voire dans les habitations. Elle affectionne les vieux arbres bicornus ainsi que les vieux bâtiments en pisé pour nicher. Rapace nocturne, on peut aussi l'observer de jour en pleine activité, ou posée sur un perchoir. Inquiète, elle s'anime de brusques mouvements de haut en bas. La Chevêche peut se nourrir de rongeurs et de petits oiseaux mais son menu est le plus souvent dominé par les invertébrés : grillons et autres insectes, vers de terre, escargots, etc. Elle en fait même des réserves en période d'abondance... La Chevêche souffre en revanche des hivers trop rigoureux qui la privent de ses proies favorites.



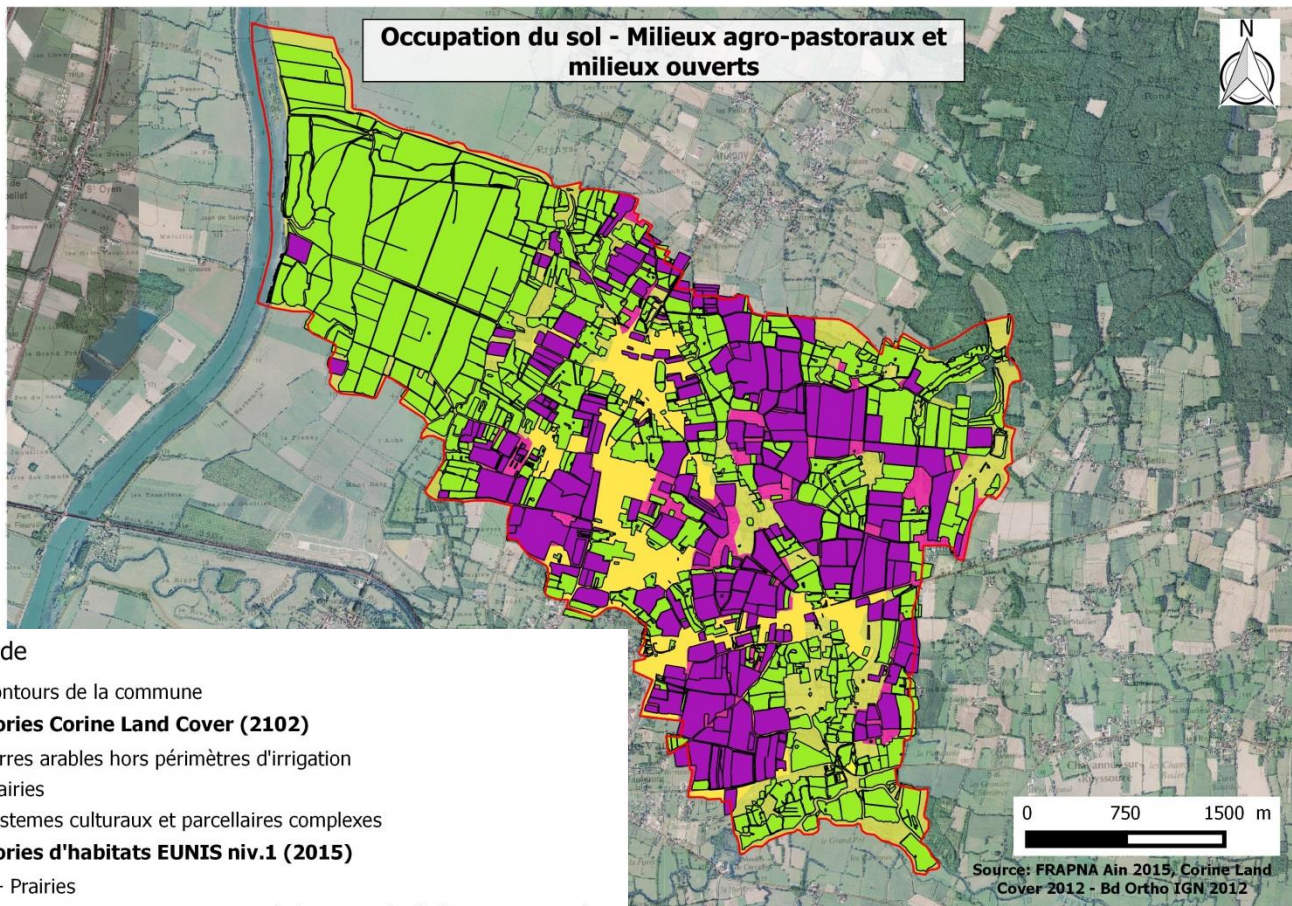
Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Le mâle arbore un beau plumage contrasté, avec un ventre rouge-orangé et le dos noir. La tête, noire également, est soulignée par un collier blanc bien visible. Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts riches en buissons. Il aime s'y percher pour guetter les insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation. Présent chez nous à la belle saison, le Tarier pâtre peut y effectuer deux nichées par an. Cette espèce est pourtant en régression en France depuis 2002 (source : INPN*). En cause notamment : l'intensification des pratiques, qui laisse peu de zones refuges, et l'utilisation de pesticides.



La carte ci-dessus a été obtenue grâce aux données d'occupation du sol du programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La base de données CLC permet de distinguer 3 types de milieux ouverts sur la commune concernant tous trois l'agriculture. Cette représentation est assez imprécise et incomplète. Les zones urbanisées, même si elles sont peu denses, ne sont pas différenciées.

Malgré les approximations que la cartographie CLC peut produire, on peut observer qu'excepté une petite zone nord-est de Saint-Bénigne, **le territoire communal est presque totalement occupé par des milieux agro-pastoraux et confirme le caractère éminemment agricole de Saint-Bénigne**. Ces milieux sont intimement liés aux zones humides à proximité de la Saône ou de la Reyssouze. Les prairies occupent une grande partie de la surface agricole utile (SAU) de la commune.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune a amené des précisions à la carte ci-dessus : habitats au niveau 1 de la classification EUNIS. Ces ajouts se superposent au CLC, mais l'objectif final de l'Atlas est de se passer de celui-ci, avec une cartographie aussi complète que possible des habitats naturels (EUNIS niv. 2 ou plus). La carte suivante présente donc un état d'avancement cartographique du projet.



Perspectives de travail :

Les précisions obtenues par analyse des photographies aériennes ont permis de débiter une cartographie des grandes catégories d'habitats selon la classification EUNIS (niveau 1). Cette cartographie couvre une grande partie de Saint-Bénigne mais ce seront bien les inventaires de terrain 2016 qui permettront de poursuivre ce travail de précision. Ils devront se focaliser sur la **caractérisation des espaces prairiaux, à fort potentiel d'accueil de biodiversité en dehors des prairies humides du Val de Saône (cf. 4.2).**

3.1.3 Zones humides

Description

Les zones humides ont subi un fort déclin depuis le 18^{ème} siècle en France. Ces espaces sont pourtant utiles pour l'Homme et ses activités : l'eau qui y transite y est épurée, les crues s'y étalent, ce qui réduit leurs impacts sur le reste du territoire. Les zones humides peuvent avoir un rôle de soutien d'étiage et de recharge de nappe. Elles sont aussi des milieux patrimoniaux où une biodiversité particulière se développe. Le maintien du fonctionnement des zones humides est souvent assuré par le pâturage extensif, parfois de races rustiques.

Les politiques européennes et nationales ont depuis quelques années identifié l'importance des zones humides dans la vie et le développement des territoires. Elles sont aujourd'hui protégées.

Espèces caractéristiques des zones humides



Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) : Spécialiste des bois marécageux et des bords de cours d'eau, l'aulne produit des fruits en forme de petites pommes de pin (bien que ne faisant pas partie des conifères) qui flottent parfaitement, ce qui leur permet d'être dispersés par l'eau. L'aulne fait partie des végétaux typiques des ripisylves, qui, outre leur fonction d'épuration, maintiennent les berges en limitant l'érosion. Leurs racines fournissent également des refuges pour les poissons. Egalement appelé « verne », l'aulne a donné son nom à de nombreux lieux-dits. Les hameaux et sites nommés « Vernay » sont, ou étaient, assurément des zones humides...



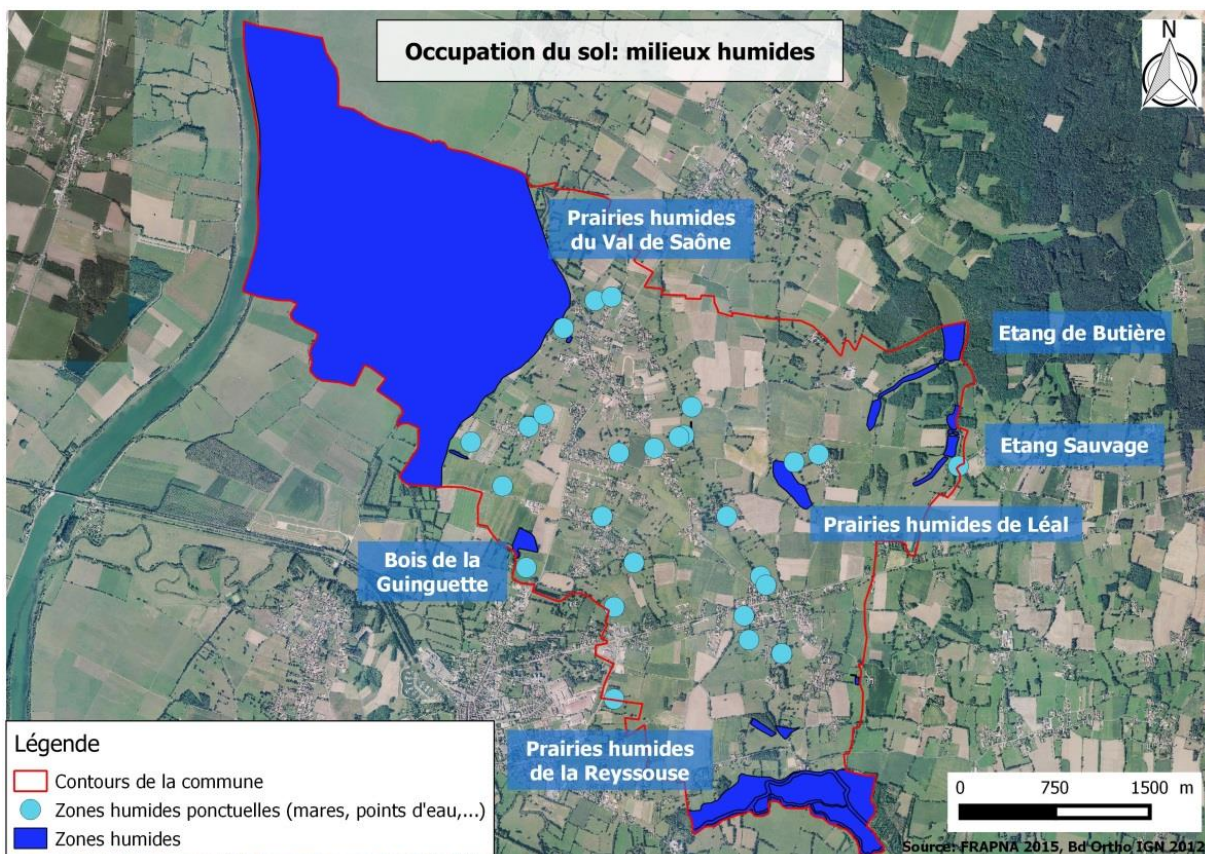
Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) : Cette petite libellule rouge de la famille des Demoiselles est assez commune en France et plus généralement présente à l'ouest de l'Europe. On la trouve généralement dans les petits marais alimentés par des sources ou des nappes souterraines d'eau limpide. La larve peut vivre plus d'un an dans l'eau parmi les plantes aquatiques ou les racines des végétaux des berges. Puis, à partir du mois de mai, la larve grimpe sur un support sortant de l'eau et émerge : elle s'extrait de sa mue pour déplier ses ailes. Elle s'envole et laisse sur le support sa mue qu'on appelle « exuvie ». La période de son émergence s'étale entre mai et août. L'Agrion délicat est très exigeant quant à son milieu de vie ce qui en fait un bon indicateur de qualité des habitats aquatiques. Son développement est menacé par l'enrichissement de l'eau en

nutriments (pollution par les phosphates par exemple) car il favorise le développement d'algues et la densification de la végétation aquatique. Cette espèce est classée comme *non menacée* selon la Liste Rouge régionale des Odonates mise à jour en 2014.

Cartographie :

En tant que commune riveraine de la Saône, Saint-Bénigne présente un paysage où les zones humides sont très présentes. **Intimement liées aux activités agricoles, elles sont nombreuses et riches en biodiversité.**

- **Prairies humides du Val de Saône** : principalement occupées par des prairies de fauche ou gérées par pâturage, ces espaces sont un havre de paix pour une faune et une flore riches, souvent rares et/ou menacées au niveau national voire européen (Râle des genêts, Barge à queue noire, Courlis cendré...).
- **Prairies humides de la Reyssouze** : ces prairies se situent autour des méandres de la Reyssouze au sud-est de Saint-Bénigne. Cette zone possède un maillage bocager dense, les prairies bordant le cours d'eau sont entourées de haies et on trouve quelques boisements humides. Tout comme les prairies humides du Val de Saône, elles accueillent une flore et une faune particulière.
- **Mares** : mises en évidence par l'inventaire départemental des zones humides du CEN, on en trouve près de 30 sur la commune, ce qui représente une densité remarquable. Souvent en contexte bocager, ces mares forment un maillage de zones humides en pas japonais, en continuité avec les prairies humides de l'ouest. Ces mares sont cependant menacées et il n'est pas certain que toutes soient encore présentes sur la commune.
- **Etangs** : les étangs Butière, Blétonné et Sauvage se situent aux limites nord-est de la commune.
- **Prairies humides de Léal** : isolées des complexes du Val de Saône ou de la Reyssouze, ces prairies se situent à l'ouest du lieu-dit du Léal. Le paysage bocager est encore un peu présent puisqu'on trouve des mares et des haies autour de ces prairies.



Les données présentées ci-dessus proviennent de l'inventaire départemental des zones humides effectué par le CEN en 2013. Les zones humides de la commune sont réparties sur tout le territoire et relèvent des deux types de zones humides (ponctuelles et surfaciques). Le réseau de mares apparaît comme important dans le maintien du maillage des zones humides communales. Aucune précision n'a pu être apportée par l'analyse des photographies aériennes

Perspectives de travail :

Les inventaires de terrain 2016, associés à une campagne participative impliquant les habitants, permettront de préciser la cartographie des mares : certaines ont pu disparaître depuis le dernier inventaire, et d'autres pourront être découvertes. Plus globalement, il apparaît important d'effectuer une caractérisation des habitats pour les zones humides. Ce travail précisera les enjeux liés à la biodiversité sur la commune et peut-être rééquilibrer la spatialisation des connaissances sur la commune. Le Val de Saône étant compris dans plusieurs zonages d'inventaires et/ou de protection, la connaissance de ce secteur est plus appuyée que sur le reste du territoire communal.

3.2 Synthèse des habitats

Le travail d'identification et de cartographie des habitats a été initié durant l'été 2015. L'identification des habitats se base sur la classification européenne EUNIS.

3.2.1 Inventaires 2015

La FRAPNA a effectué plusieurs relevés flore sur la commune en 2015. Ces sorties ont permis de collecter des données qui sont encore en cours d'analyse et qui seront intégrées dans le bilan de l'année 2016.

Dates de passage :

01/07/2015 : Roch MERMIN, stagiaire flore/habitats FRAPNA Ain

17/07/2015 : Roch MERMIN, stagiaire flore/habitats FRAPNA Ain

3.2.2 Travail préparatoire et cartographie des habitats naturels de la commune

En 2015, un travail cartographique de photo-interprétation et quelques inventaires de terrain ont permis d'asseoir la base de la future cartographie des habitats naturels de Saint-Bénigne. Etant donné les facilités de photo-interprétation, l'accessibilité de ces milieux mais aussi leur richesse potentielle en biodiversité, l'accent a été mis sur les milieux ouverts et les fourrés et haies. Ce sont 7 grandes catégories d'habitats qui ont été identifiées selon le premier niveau de la typologie EUNIS. L'identification des habitats sera affinée en 2016-2017.

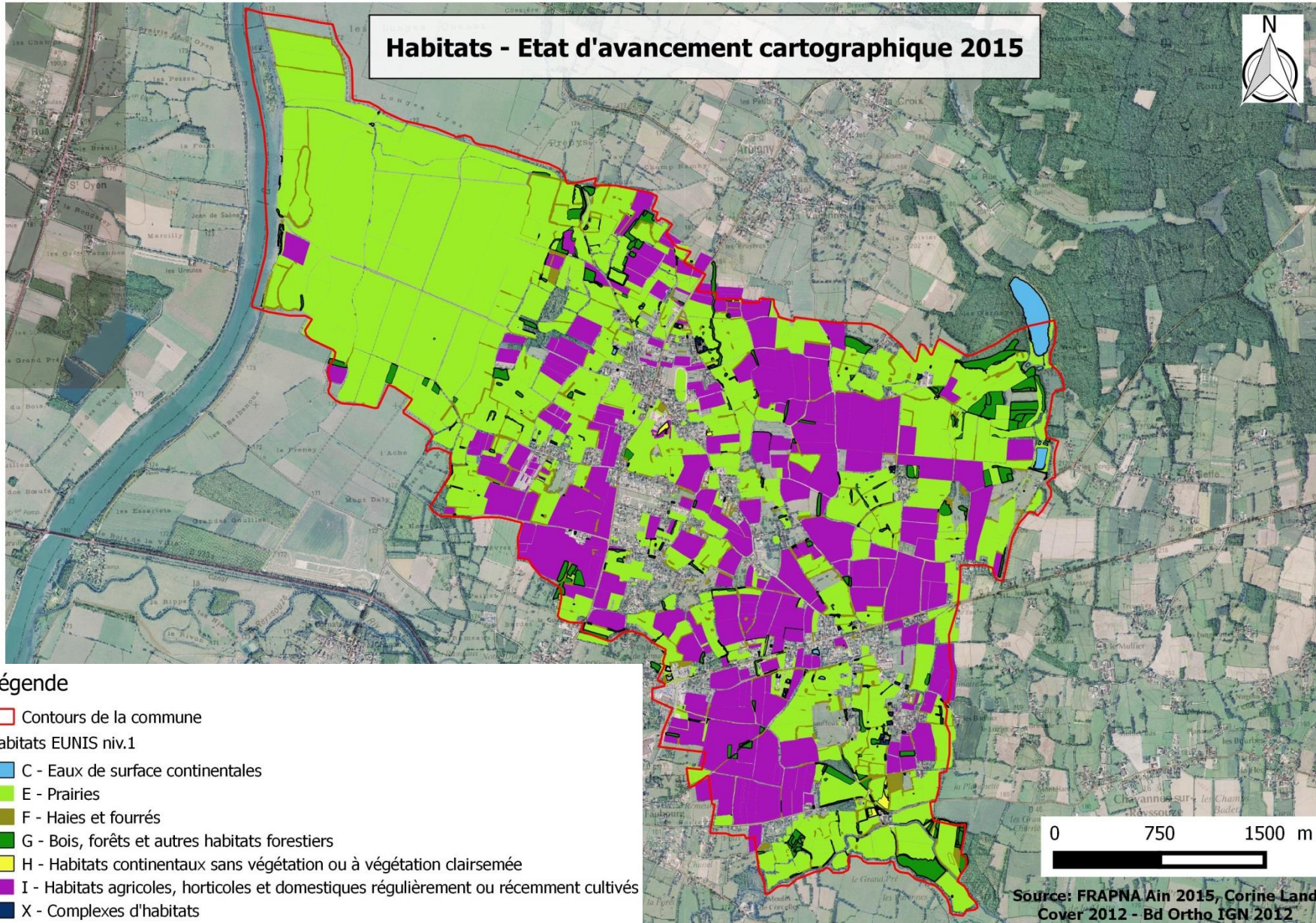
Code EUNIS niv. 1	Intitulé	Surface (ha)	Pourcentage /total
C	Eaux de surface continentales	10,62	0,9%
E	Prairies	677,55	57,5%
F	Haies et Fourrés	27,58	2,3%
G	Bois, forêts et autres habitats forestiers	54,42	4,6%
H	Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée	2,6	0,2%
I	Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés (grandes cultures, maraîchage, ...etc.)	404	34,3%
X	Complexes d'habitats	2,3	0,2%

Cet inventaire n'est pas exhaustif mais on observe que la quasi-totalité de la commune a pu être couverte. L'analyse de la cartographie permet d'ores et déjà de dégager quelques conclusions.

On observe que plus de **57% des habitats sont des prairies**. Les grandes cultures, comprises dans la catégorie des habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés, représentent plus de 34% des habitats.

Les haies, comprises dans la catégorie des landes et des fourrés, représentent 2,3% de la surface inventoriée. Cette proportion n'est pas négligeable étant donné le caractère assez linéaire de cet élément du paysage.

Habitats - Etat d'avancement cartographique 2015



Légende

Contours de la commune

Habitats EUNIS niv.1

C - Eaux de surface continentales

E - Prairies

F - Haies et fourrés

G - Bois, forêts et autres habitats forestiers

H - Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée

I - Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés

X - Complexes d'habitats

3.3 Flore

3.3.1 Inventaires 2015

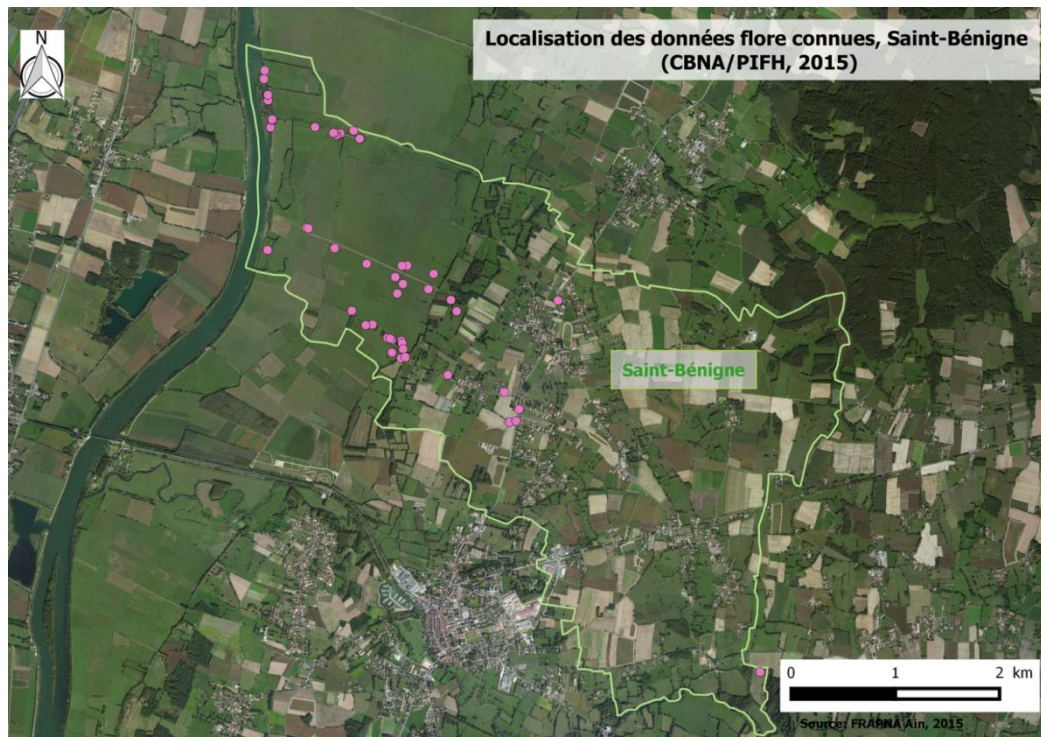
La flore a fait l'objet de 2 sorties de prospection en 2015. Les données sont en cours d'analyse et seront intégrées dans le rapport 2016. Les inventaires floristiques seront poursuivis en 2016 et en 2017 afin de confirmer la présence d'espèces mais aussi afin de compléter la liste issue de l'analyse des données bibliographiques.

Les données disponibles à ce jour proviennent donc essentiellement de l'analyse bibliographique des données connues sur la commune.

3.3.2 Synthèse des données

A ce jour, 319 taxons sont connus sur Saint-Bénigne.

La localisation des données flore analysées, fournie par le Pôle d'Information Flore-Habitats de Rhône-Alpes, est visible sur la carte suivante.



On constate que **les données rassemblées dans la bibliographie proviennent très majoritairement des prairies humides**, zone de la commune très prospectée du fait de ses statuts de protection et de sa richesse reconnue.

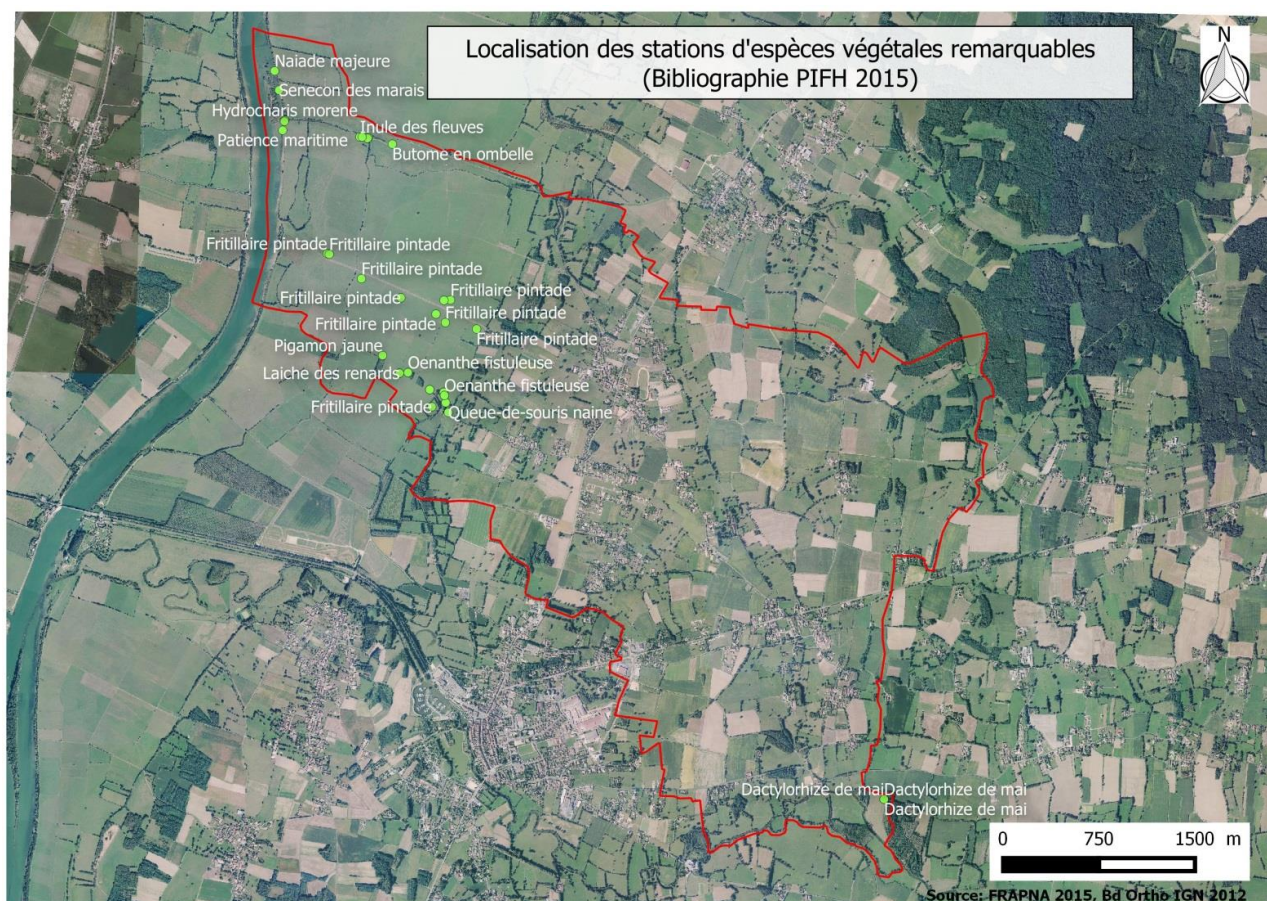
3.3.3 Flore remarquable

L'analyse de la bibliographie concernant la flore de Saint-Bénigne nous permet de dégager **24 espèces remarquables en Rhône-Alpes** :

- **2 espèces sont protégées nationalement** : la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) et la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)
- **16 espèces sont protégées régionalement** dont la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*), ou l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), ...etc
- **18 de ces espèces sont déterminantes ZNIEFF dans le domaine continental en Rhône-Alpes**
- **4 sont considérées comme quasi-menacées, 4 comme vulnérables et 11 comme menacées d'extinction d'après la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.**

L'analyse de ces informations met en avant l'**ancienneté des données concernant certaines espèces** : l'Ail à tiges anguleuses (*Allium angulosum*) et l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) n'ont par exemple pas été revues depuis 1963. La Patience maritime (*Rumex maritimus*) a elle été observée pour la dernière fois en 2003. La présence et/ou la répartition des autres espèces remarquables sont quant à elles plus connues.

Plus globalement, on constate que la majorité des 24 espèces remarquables sont inféodées aux zones humides. Le secteur du Val de Saône, de par ses statuts de protection, a été très prospecté entraînant une **connaissance très spatialisée de la flore de Saint-Bénigne**.



Nom latin	Nom français	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière observation
<i>Allium angulosum</i>	Ail à tige anguleuse	_	LC	Art.1	EN	D	1963
<i>Alopecurus rendlei</i>	Vulpin en outre	_	LC	_	VU		2010
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	_	LC	Art.1	VU	D	2011
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	_	LC	Art.1	EN	D	2009
<i>Carex vulpina</i>	Laïche des renards	_	LC	_	NT	DC	2010
<i>Crypsis alopecuroides</i>	Crypside faux vulpin	_	LC	_	EN		2009
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	_	LC	Art.1	EN	D	2007
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale	Art.2	LC	_	EN	D	2007
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	_	LC	Art.1	EN	D	2009
<i>Inula britannica</i>	Inule des fleuves/ Inule d'Angleterre	_	LC	Art.1	EN	D	2009
<i>Jacobea paludosa</i>	Sénéçon des marais	_	LC	Art.1	EN	D	2007
<i>Myosurus minimus</i>	Queue-de-souris naine	_	LC	_	EN	DC	2007
<i>Najas marina</i>	Naïade majeure	_	LC	Art.1	LC	D	2009
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	_	LC	Art.1	EN	D	2007
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de Silaüs	_	LC	Art.1	EN	D	2007
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	_	LC	Art.1	LC	D	1963
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	_	LC	Art.1	NT	D	2010
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	Art.1	LC	_	VU	D	2007
<i>Rumex maritimus</i>	Patience maritime	_	LC	Art.1	EN	D	2009
<i>Rumex palustris</i>	Patience des marais	_	LC	_	NT		2003
<i>Scutellaria hastifolia</i>	Scutellaire à feuilles hastées	_	LC	Art.1	VU	D	2010
<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé	_	LC	Art.1	LC	D	2009
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire des marais	_	LC	Art.1	EN	D	2010
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	_	LC	_	NT	DC	2010

Cotation IUCN :

EW : éteint à l'état sauvage

RE : disparu au niveau régional

CR* : en danger critique, peut-être disparu

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

VU : vulnérable

NT : quasi menacé

LC : préoccupation mineure

DD : données insuffisantes)

Espèce déterminante ZNIEFF :

D: espèce déterminante ZNIEFF continental

DC : espèce déterminante ZNIEFF continental

avec critères

A noter la présence sur le territoire de Saint-Bénigne de deux espèces protégées au niveau national :

La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)



Description : La Fritillaire pintade est répartie en France principalement dans les vallées du bassin inférieur de la Loire, le centre ouest et les bassins de la Garonne (d'où elle remonte jusqu'à l'Aubrac), de la Saône et du Rhône amont. En Rhône-Alpes, elle est présente surtout en plaine dans 5 départements : le Rhône et la Haute-Savoie, l'Ain (notamment en Val de Saône), la Savoie et l'Isère.

Elle pousse dans les prairies et pâturages humides, temporairement détrempés à inondables, dans les plaines et dépressions alluviales bordant souvent les cours d'eau. Capable de supporter un léger ombrage, elle peut se maintenir dans les peupleraies et les frênaies alluviales claires.

Menaces :

- régularisation des cours d'eau,
- dégradation des zones humides (drainage à but agricole, intensification des pratiques avec le développement de la culture du maïs, abandon de la fauche, développement de la populiculture),
- prélèvements à des fins horticoles

Sauvegarde :

Une meilleure prise en compte des zones humides dans le cadre de l'aménagement du territoire, accompagnant la restauration de prairies inondables, ainsi qu'une meilleure information du public, permettront son maintien.

La Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*)

Outre les prairies humides du Val de Saône, cette espèce n'est présente que dans 4 autres APPB sur le territoire national (trois sur le pourtour méditerranéen et un en Bretagne). Cette renoncule est une espèce qui croît dans les fossés, les marécages ou les lieux inondés l'hiver. Elle est assez commune non loin du littoral dans l'Ouest et dans la région méditerranéenne. Elle est rare ou absente ailleurs.

La tige creuse s'enracine aux nœuds. Les feuilles inférieures sont ovales, en cœur et longuement pétiolées. Les pétales sont aussi courts ou à peine plus longs que les sépales.

Bénéficiant d'un statut de menace *vulnérable* aux niveaux régional et national, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) est aussi rare puisque présente dans seulement 10 localités, son habitat étant en déclin. L'espèce reste menacée par l'entretien des chemins et des fossés, la conversion des prairies en cultures ainsi que par une gestion défavorable des étangs.

3.3.4 Espèces exotiques envahissantes

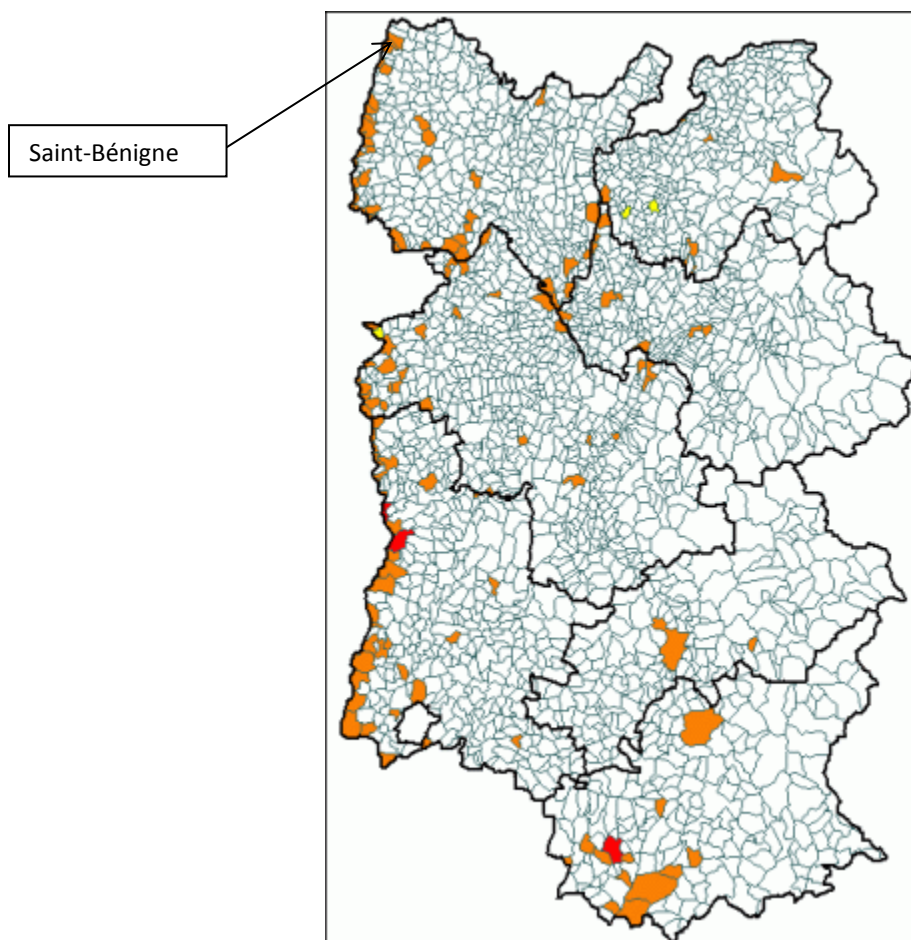
Les données bibliographiques du PIFH, ont fait ressortir la présence sur la commune de 12 espèces exotiques envahissantes.

Plusieurs de ces espèces sont liées au cours d'eau, d'autres sont plutôt des plantes liées au jardin.

Erable negundo



Cet arbre pouvant atteindre une dizaine de mètres de hauteur est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit en Europe en tant qu'arbre d'ornement pour les parcs et jardins. Espèce fertile et très prolifique, elle colonise préférentiellement des habitats de type forêt alluviale mais également le long des routes et des voies ferrées. Elle concurrence directement des essences indigènes et c'est en cela qu'elle est classée parmi les espèces exotiques envahissantes (EEE). A Saint-Bénigne, elle est présente en une seule localité sur la rive de la Saône au nord de la commune. Elle y est connue depuis 2009. Il est fort probable de trouver d'autres localités ailleurs le long de cette rivière.



Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Dernière observation
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	X	2011
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise des Frères Verlot	X	2012
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé	X	2011
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	X	2003
<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée à feuilles étroites	X	2009
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	X	2007
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	X	2009
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Vergerette de Barcelone	X	2009
<i>Oxalis fontana</i>	Oxalide droit	X	2008
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	X	2007
<i>Solidago gigantea</i>	Tête d'or	X	2007
<i>Symphyotrichum x salignum</i>	Aster à feuilles de Saule	X	2011

3.4 Faune

Aucun inventaire faunistique n'était prévu en 2015, les inventaires seront menés et analysés en 2016 et en 2017 en fonction des priorités dégagées de l'analyse de la connaissance des groupes faunistiques sur la commune de Saint-Bénigne (cf.4.1).

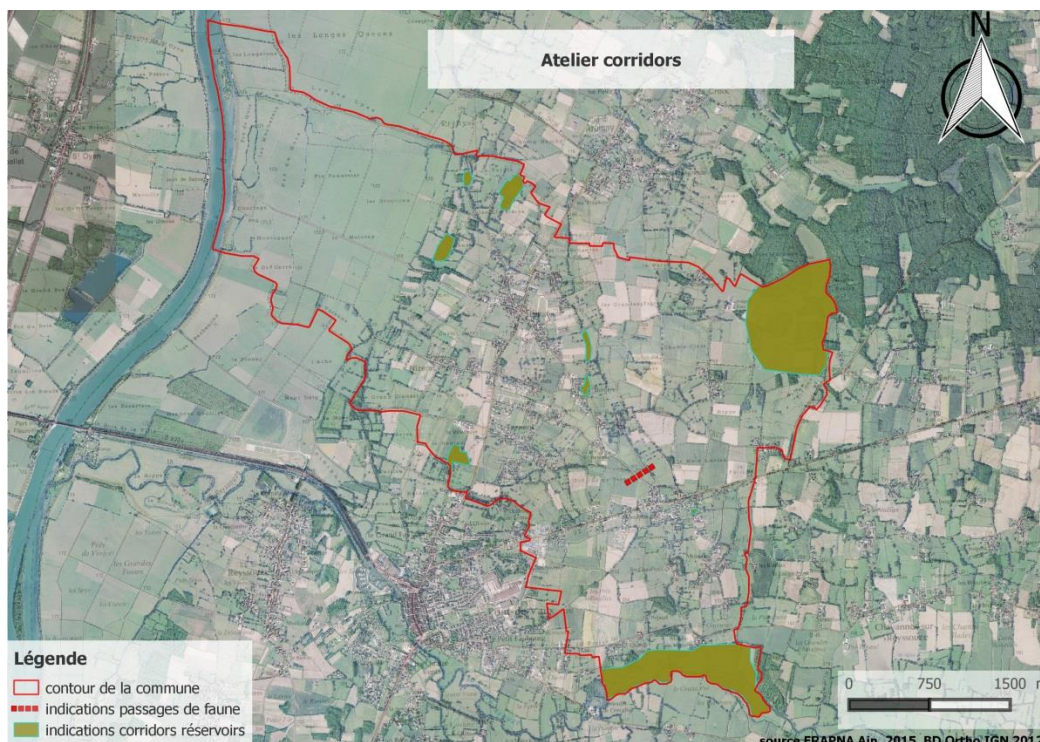
Quelques informations ont cependant été recueillies lors de l'atelier corridor réalisé le 26 novembre 2015. Elles serviront de base pour les prospections en 2016.

3.5 Corridors

La connaissance des trames vertes, bleues, jaunes ou urbaines est essentielle pour comprendre les continuités écologiques à l'échelle du territoire communal. Ces trames sont constituées des réservoirs dans lesquels la faune et la flore réalisent leurs cycles biologiques. Ils sont reliés entre eux par des corridors permettant les déplacements. La fonctionnalité de ce système fait également partie de la biodiversité au-delà de l'échelle des espèces.

L'atelier « corridors » organisé dans la commune le 26 novembre a réuni six personnes. Il a eu pour objectif d'appréhender spatialement la notion de corridors sur la commune, mais également de rassembler les connaissances des acteurs locaux (syndicat de rivière, société de chasse, etc.) sur la biodiversité de leur territoire. L'ensemble des informations collectées a ensuite été synthétisé sous la forme d'une carte à l'échelle de la commune (voir carte ci-dessous).

Les informations collectées viendront préciser celles du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).



L'importance du réseau bocager (trame jaune) se dégage de l'analyse des informations transmises par les acteurs locaux, notamment pour les déplacements de la grande faune (Chevreuil).

Les prairies humides de la Reyssouze et le secteur des étangs au nord-est ressortent nettement comme étant des réservoirs pour la faune et la flore.

L'importance des mares (zones humides ponctuelles) est également soulignée malgré certaines dégradations (dépôts de déchets).

4 Analyse de la connaissance de la biodiversité communale et perspectives 2016

4.1 Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

L'état d'avancement du projet en 2015 permet une évaluation du niveau de connaissance de la flore, des différents groupes de faune et des habitats de la commune.

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces	7	333	152	8	13	18	1	1
Niveau de connaissance	II	IV	III	I	III	II	I	I

Niveau de connaissance:

- I** : Très faible
- II** : Faible
- III** : A compléter
- IV** : Satisfaisant
- V** : Très satisfaisant

Les efforts de prospections à programmer pour les années 2016 et 2017 porteront prioritairement sur les groupes ayant les plus faibles évaluations (niveaux de I à III). Des groupes faunistiques sont volontairement exclus du tableau (Orthoptères, Hyménoptères). Ils sont évalués à un niveau très faible à faible mais ne seront pris en compte que si des experts viennent renforcer l'équipe de naturalistes.

4.2 Perspectives 2016

Le niveau de connaissance de la flore de Saint-Bénigne est très satisfaisant pour la partie ouest de la commune mais les prospections n'ont pas été menées avec autant d'assiduité sur tout le territoire communal. Il conviendra donc **d'orienter les recherches botaniques dans le vaste espace bocager et agricole de l'est de la commune.**

D'autre part, le **réseau de mares** devra être échantillonné pour en connaître les habitats aquatiques et la faune, notamment les Amphibiens et les Reptiles.

La poursuite de la **définition plus précise des habitats de la commune constituera également un axe prioritaire pour l'année 2016.**

4.3 Enjeux de biodiversité à Saint-Bénigne

Les prairies inondables du Val de Saône constituent **un enjeu évident** de biodiversité pour la commune de Saint-Bénigne. Ces espaces bénéficient de plusieurs zonages d'inventaires et de protection (ZNIEFF, Natura 2000, APPB...) et ont été beaucoup prospectés par le passé. Il en résulte un **déséquilibre historique de la connaissance de la biodiversité sur la commune.**

Les haies et les fourrés sont assez présents sur la commune. Outre l'aspect paysager du bocage, ces haies représentent un enjeu dans la fonctionnalité écologique de la faune présente. De par leurs caractéristiques (largeur, présence de différentes strates de végétation, etc.) et leur position à proximité des boisements, ces **éléments fixes du paysage** abritent en effet une faune particulière qui y réalise son cycle biologique ou qui l'utilise pour ses déplacements. On y trouve beaucoup d'espèces d'oiseaux remarquables et **le potentiel d'accueil des amphibiens ou des papillons est particulièrement grand.**

Les haies doivent être cartographiées et étudiées, **leur étude et leur préservation** est un enjeu pour la commune.

Les espaces agro-pastoraux de l'est de la commune sont insuffisamment connus.

Le réseau assez dense de mares et de zones humides ponctuelles au sein de la commune constitue un enjeu fort. Cependant cet enjeu sera à préciser par des prospections ciblées. Elles permettront aussi de rééquilibrer la connaissance aujourd'hui très centrée sur les prairies humides du Val de Saône.

5 Animation de la démarche et implication des habitants

5.1 Mise en place d'un Comité de Pilotage

Afin de suivre l'avancement de l'ABC, la commune a souhaité mettre en place un Comité de Pilotage (COPIL). **Celui-ci est ouvert aux membres suivants :**

- Elus : Olivier Marichy (réfèrent), Florence Déconcloit, Gilles Fontaine, Jean-Jacques Willig, Philippe Vilard.
- FRAPNA : Association Naturaliste et Maître d'œuvre.
- Marc Borel : Consultant et Ecologue.
- Bénédicte Fourneau (Maison de l'eau et de la Nature).
- Denis Guichard (Paysagiste).
- Charles Mathey (Journaliste 01stbenigne, le Progrès)
- Maryvonne Berthoud (Voix de l'AIN)
- Paul Charnay : réfèrent « Ambroisie » sur la commune.
- Agriculteurs : Hugo Danancher, Jérémy Geray.
- Alliance Carpiste Bress'SAONE : Julien Vernus.
- Cavalier de Pré Fleuri : Dominique Poncet.
- Comité de Fleurissement : Arlette Denis.
- La Rando : Jeannine Mathey.
- Lire ici et là : Danielle Baissard.
- Saint-Béaal : Christiane Dupont.
- Société de Chasse : Christian Guichard.
- Ecole de Saint-Bénigne.
- EPTB : Elodie Tonnot (Natura 2000).
- Conservatoire Espace Naturel (CEN) Emmanuel Amor.
- SBVR (Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze).

Lors de la première réunion du COPIL, les **rôles de cette instance** ont été définis :

- Interface entre les différents partenaires (Elus, Conseil Départemental, Conseil Régional, Agence de l'eau, FRAPNA, SBVR, Entreprises, Ecoles, Associations, Presse...).
- Suivi de l'évolution des travaux réalisés par la FRAPNA.
- Mise en place d'actions sur la commune.
- Recherche de financements pour mener à bien les actions prévues.
- Suivi et évaluations des actions mises en place.
- Mise en place d'actions de communication (presse 01stbenigne, le Progrès, Voix de L'AIN, école, blog, bulletin municipal...).

Ce COPIL s'est réuni deux fois en 2015 : 24 juin et 26 novembre

5.2 Sortie nature à destination des habitants

La FRAPNA a animé une sortie nature auprès des habitants de Saint Bénigne le 21 juillet 2015. Cela a été l'occasion de rappeler l'engagement de la commune dans la démarche d'ABC et d'encourager les participants à contribuer à l'amélioration des connaissances grâce à divers programmes de sciences participatives, tels que l'observatoire national des vers luisants.

D'autres acteurs ont animé des sorties sur la commune, qui contribuent toutes à la sensibilisation des habitants aux enjeux de biodiversité sur leur commune :

- « [L'île de la Motte, maillon essentiel de la biodiversité](#) », en juillet 2015, animée par le CEN (Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes)
- [Journée d'observation de l'île de la Motte](#), le 15 août, animée par le CEN
- Découverte de la plaine inondable dans le cadre de la Fête de la Nature à Saint-Bénigne, animée par l'association Cardamine
- Sortie avec les écoles de Saint-Bénigne (Ile de la Motte), animée par l'association Cardamine.

5.3 Livret grand public

Ce livret, complémentaire du bilan technique, a pour objectif d'expliquer simplement la biodiversité aux habitants de la commune, tout en les encourageant à participer au travers de programmes de sciences participatives. Ce livret évoluera tout au long de la démarche d'Atlas en fonction des connaissances acquises sur la biodiversité communale.



5.4 Visibilité dans les médias

La commune a rédigé plusieurs articles (blog de la commune, bulletin municipal), permettant d'informer les habitants de la démarche en cours :

- 1^{er} mars 2015, blog de la commune : [Un atlas de la biodiversité dans la commune](#)
- 9 mars 2015, blog de la commune : [La biodiversité, c'est vraiment l'affaire de tous](#)
- 2 juillet 2015, blog de la commune : [ABC, les objectifs sont définis](#)
- Janvier 2016 : une page consacrée à



L'engagement de la commune dans la démarche ABC a également été relayé dans la presse locale :

- 23 mars 2015, Le journal de Saône-et-Loire : [un Atlas de la biodiversité lancé dans la commune](#)
- 4 décembre 2015, Le Progrès : Comment se porte la biodiversité dans la commune
- 27 juin 2015, Le Progrès : Un atlas de la biodiversité pour mettre en valeur la nature

LE VAL DE SAONE | Pont-de-Vaux

Rédaction : 04 74 23 66 66 - lrproub@leprogres.fr - PubliCity : 04 74 32 83 83 - lrproub01@leprogres.fr

SAINT-BÉNIGNE Un Atlas de la biodiversité pour mettre en valeur la nature

Environnement. Le comité de pilotage a plus précisément défini les objectifs du projet.

Mardi soir, les partenaires de l'Atlas de la biodiversité communale, représentants de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), de la Maison de l'eau et de la nature de Pont-de-Vaux, d'associations naturalistes (Cardamine), d'associations impliquées dans des actions environnementales locales, d'agriculteurs adhérents au projet et de professionnels de l'environnement se sont réunis en mairie aux côtés d'élus responsables du projet et des personnes pressenties pour former le comité de pilotage. Il a été rappelé l'origine de ce projet. Seules quatre communes de l'Ain ont été retenues, celle de Saint-Bénigne ayant pour sa part été distinguée pour la qualité de son projet par la remise d'un diplôme accompagné d'une aide importante. Le rôle du comité de pilotage a également été défini. Il est une interface entre les partenaires : conseil départemental et régional, Agence de l'eau, Frapna, syndicat du bassin-versant de la Reysouze, les écoles, etc., et a pour mission le suivi des opérations et la mise en place des actions dans la commune. Les agents de la Frapna ont présenté les cartes réalisées dans la commune, définissant les zones remarquables, notamment la prairie inondable et son importante lisière, ainsi que les secteurs répétés comme étant à valoriser ou à protéger... Les actions proposées par le comité de pilotage portent en particulier sur la création d'un verger conservatoire, la valorisation de zones humides (en Brouille), la gestion de haies bocagères, la valorisation des marcs



Le comité de pilotage réuni en mairie. Photo Charles Muthy

« Le coût de ce projet est évalué à 14 000 euros »
Jean-Jacques Wille, maire de Saint-Bénigne
« Notre commune est d'ores et déjà assurée de recevoir, grâce à cette distinction, une participation de 5 000 euros, laquelle, ajoutée à d'autres aides d'un montant égal, réduit à 4 000 euros notre participation communale. Mais notre projet a été déposé par ailleurs, accompagné de demandes d'aides qui semblent, dans l'un des cas, être en bonne voie. Ces aides éventuelles réduiront encore ce dernier montant. »

Comment se porte la biodiversité dans la commune ?

« Cet inventaire va permettre une démarche plus objective »

Jean-Jacques Wille, maire de Saint-Bénigne

« Il est important de mettre en place ces outils d'observation. Nous avons, chacun selon nos propres critères, une perception, une analyse différente et cet inventaire va permettre une démarche plus objective. On a obtenu pour l'instant, à une analyse bibliographique. À partir de ce document, on va constituer sur le terrain et l'on va probablement se rendre compte que telle haie qui a été évaluée à un mètre ne pose plus

5.5 Perspectives 2016-2017

Plusieurs pistes ont été envisagées avec la commune, pistes qui pourront être développées en fonction des moyens :

- Création d'un site Internet départemental pour les ABC : ce site, créé par la FRAPNA, serait destiné aux 4 communes engagées dans l'Ain. Il permettrait de valoriser les actions entreprises sur chacune des communes. L'alimentation du site pourrait se faire conjointement par la FRAPNA et un habitant de la commune. Il est important qu'un habitant s'implique dans l'alimentation du site, pour qu'il puisse continuer à vivre au-delà du projet d'ABC. Ce site fera le lien avec le blog de la commune (actuellement hébergé par la communauté de communes de Pont de Vaux, mais destiné à évoluer vers un site propre à la commune).
- Publication d'articles dans les différents médias de la commune :
 - Bulletin municipal annuel, parution en janvier : une page d'information sur l'ABC en 2016, à reproduire en 2017 pour le bilan de l'année 2016.
 - Blog de la commune

- Edition du livret grand public en fin de démarche : le livret grand public sera complété au fur et à mesure du projet.
- Animation scolaire, sorties nature, chantier nature : l'association Cardamine envisage notamment deux actions : la création de deux mares sous la forme de chantier participatifs ; l'animation d'une sortie nature sur le site « Les Brouilles », pour impliquer les habitants dans les choix d'aménagement de ce site communal.
- Impliquer les habitants avec des programmes de sciences participatives (articles dans les différents médias, présentation en sortie, etc.). Deux programmes ont été plus particulièrement ciblés : « Mare, où es tu ? » et l'observatoire national des vers luisant
- Choix d'un animal Totem et d'une plante Totem pour la commune (2017-2018) : il est proposé d'impliquer les habitants dans le choix d'un animal et/ou une plante totem pour la commune. A la fois identité pour la commune et engagement à préserver les milieux de vie de l'espèce choisie, cela peut représenter un emblème fort pour les habitants. Plusieurs pistes ont été évoquées : Fritillaire pintade, etc.
- Projet biodiversité impliquant les scolaires, le périscolaire, et la bibliothèque en 2017. Ce projet est en cours. La possibilité de faire participer les enfants aux inventaires, par la réalisation d'un « ABC des enfants », est évoquée.
- Service civique : la commune est favorable à la mise en place d'un service civique, qui permettrait d'animer la démarche localement et de faire le lien entre les différents acteurs.

Conclusion

La commune de Saint-Bénigne s'est engagée pour 4 ans dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale depuis le début de cette année. Elle a été accompagnée par la FRAPNA Ain qui a mené un travail de bibliographie, de cartographie et d'inventaires de terrain.

Le territoire de la commune est concerné par des zonages prenant en compte la biodiversité (ZNIEFF de type I et II, Natura 2000) et par un périmètre de protection (APPB). Tous ces espaces concernent le Val de Saône et la basse vallée de la Reysouze. La commune comprend de vastes surfaces répertoriées dans l'inventaire des zones humides de l'Ain ainsi qu'un réseau de mares dense.

Une importante flore patrimoniale (espèces protégées et /ou menacées) est bien connue sur la partie ouest de la commune. Cependant, en dehors des zonages inventoriés, le manque de connaissances sur la flore et les habitats des autres milieux naturels présents dans la commune représente certainement l'axe principal des recherches à mener.

L'avifaune de la commune (nicheuse, migratrice ou hivernante) présente un niveau de connaissance satisfaisant et comprend des espèces patrimoniales pour lesquelles Saint-Bénigne porte une responsabilité partagée avec d'autres communes du Val de Saône.

Paradoxalement, les autres groupes faunistiques sont bien moins documentés bien qu'étant pour partie intimement liés aux zones humides (Amphibiens, Odonates,...).

L'analyse des informations collectées ont permis de dégager plusieurs enjeux de biodiversité sur le territoire de la commune :

- l'étude et le maintien du réseau de haies
- la prospection du réseau de mares de la commune pour la faune et la flore
- la nécessité de rééquilibrer les connaissances naturalistes à l'échelle de la commune
- la nécessité d'augmenter le niveau de connaissance de la faune communale pour tous les groupes exception faite des Oiseaux.

L'année 2016 permettra d'engager un travail de caractérisation des habitats et de mener des inventaires complémentaires pour les groupes identifiés comme étant prioritaires.

Annexes

SAINT-BENIGNE : liste de la flore issue de la bibliographie

En rouge : espèces exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée herbe à éternuer	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Acorus calamus</i>	Acore calame/ Acore vrai	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine/ Aigremoine eupatoire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Agrostis canina</i>	Agrostide des chiens	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ajuga pyramidalis</i>	Bugle pyramidale	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Alisma lanceolatum</i>	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Grand plantain d'eau	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Allium angulosum</i>	Ail à tige anguleuse	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé/ Vulpin de Gérard	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Alopecurus rendlei</i>	Vulpin en outre	X	-	LC	-	VU	-	-	ou
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Amaranthus blitum</i>	Amarante livide	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	X	-	LC	Art.1	VU	D	-	ou
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron des champs - Mouron rouge	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage/ Angélique des bois	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Aphanes arvensis</i>	Alchémille des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette de Thalius/ Fausse Arabette	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette poilue/ Arabette hérissée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius subsp. elatius</i>	Avoine élevée - Fromental - Fenasse	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Artemisa verlotiorum</i>	Armoise des Frères Verlot	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Aster x-salignus</i>	Aster à feuilles de saule	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Atriplex prostrata</i>	Arroche hastée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Avena fatua</i>	Folle Avoine	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Barbarea verna</i>	Barbarée printanière	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé/ Bident à fruits noirs	X	-	LC	-	-	-	oui	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Bidens tripartita</i>	Bident trifolié/ Bident tripartit	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bolboschoenus maritimus</i>	Scirpe maritime	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Brassica nigra</i>	Moutarde noire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle/ Jonc fleuri	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cannabis sativa</i>	Chanvre cultivée	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse à pasteur	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex acuta</i>	Laîche aiguë/ Laîche grêle	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex acutiformis</i>	Laîche des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex cuprina</i>	Laîche cuivrée/ Laîche des bois	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex disticha</i>	Laîche distique	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Carex flacca</i>	Laîche glauque	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex panicea</i>	Laîche millet/ Laîche faux panic	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex riparia</i>	Laîche des rives	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex spicata</i>	Laîche en épi	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex tomentosa</i>	Laîche tomenteuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Carex vulpina</i>	Laîche des renards	X	-	LC	-	NT	DC	-	ou
<i>Centaurea cyanus</i>	Centaurée bleuet des champs	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Centaurea thuillieri</i>	Centaurée des prés	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Cerastium brachypetalum</i>	Céraiste à pétales courts	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	Céraiste commun	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cornifle nageant/ Cornifle immergé	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Chenopodium album</i>	Epinard blanc	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Chenopodium glaucum</i>	Chénopode glauque	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Chenopodium murale</i>	Chénopode des murs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Chenopodium polyspermum</i>	Chénopode à nombreuses graines	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse à feuilles lancéolées	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Crypsis alopecuroides</i>	Crypside faux vulpin	X	-	LC	-	EN	-	-	ou
<i>Cuscuta europaea</i>	Cuscute d'Europe	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cyanus segetum</i>	Barbeau	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent pied-de-poule	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Cyperus fuscus</i>	Souchet brun	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Dactylorhiza majalis</i>	Dactylorhize de mai	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux/ Cardère sauvage	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Dittrichia graveolens</i>	Inule fétide	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Pied-de-coq	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Eleocharis uniglumis</i>	Scirpe à une écaille	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée à feuilles étroites	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Elytrigia campestris</i>	Chiendent des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent rampant	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à quatre angles	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Equisetum fluviatile</i>	Prêle des eaux/ Prêle fluviatile	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Vergerette de Barcelone	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Erophila verna</i>	Drave printanière	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland/ Panicaut champêtre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Erysimum cheiranthoides</i>	Vélar fausse-girolée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Euonymus europaeus</i>	Bonnet-d'évêque	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Euphorbia esula</i>	Euphorbe ésole	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Evonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Fallopia convolvulus</i>	Renouée liseron	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque roseau	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Festuca pratensis</i>	Fétuque des près	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire damier	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Ortie royale	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Galium mollugo subsp. mollugo</i>		X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet aquatique	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Glyceria maxima</i>	Glycérie aquatique	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale	X	Art.2	LC	-	EN	D	-	ou
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Hordeum distichon</i>	Orge à deux rangs	X	-	LC	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Inula britannica</i>	Inule des fleuves/ Inule d'Angleterre	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Jacobaea aquatica</i>	Séneçon aquatique	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Jacobeia paludosa</i>	Séneçon des marais	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc articulé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Juncus compressus</i>	Jonc à tiges comprimées	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Kickxia elatine</i>	Linaire élatine	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lactuca scariola</i>	Laitue scariole	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lapsana communis subsp. communis</i>		X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Leersia oryzoides</i>	Léersie faux Riz	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Leontodon autumnalis</i>	Liondent d'automne	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Leontodon saxatilis</i>	Liondent faux-pissenlit	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lepidium squamatum</i>	Corne-de-cerf écailleuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lolium perenne</i>	Ray gras anglais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé - Pied de poule	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lotus glaber</i>	Lotier à feuilles ténues	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Matricaria perforata</i>	Matricaire inodore	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Matricaria recutita</i>	Matricaire camomille	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Mentha pulegium</i>	Menthe pouliot	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Montia fontana subsp. chondrosperma</i>	Montie du printemps	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Myosurus minimus</i>	Queue-de-souris naine/ Ratoncule	X	-	LC	-	EN	DC	-	ou
<i>Myriophyllum spicatum</i>	Myriophylle à épis	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Najas marina</i>	Naïade majeure	X	-	LC	Art.1	LC	D	-	ou
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Oenanthe aquatica</i>	Oenanthe aquatique	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de Silaüs	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à sépales rouges	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	X	-	LC	Art.1	LC	D	-	ou
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Ornithogale en ombelle	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Oxalis fontana</i>	Oxalide droit/ Oxalis d'Europe	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Papaver argemone</i>	Pavot argémone	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Persicaria amphibia</i>	Persicaire flottante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Persicaria hydropiper</i>	Renouée Poivre d'eau	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Persicaria lapathifolia</i>	Renouée à feuilles d'oseille	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée Persicaire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Persicaria mitis</i>	Renouée douce	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	Alpiste faux roseau - Baldingère	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	X	-	LC	Art.1	NT	D	-	ou
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Populus nigra</i>	Peuplier commun noir	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier cultivé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potamogeton crispus</i>	Potamot crépu	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potamogeton nodosus</i>	Potamot noueux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potamogeton pectinatus</i>	Potamot de Suisse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot à feuilles perfoliées	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Potamogeton pusillus</i>	Potamot fluet	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potentilla anserina</i>	Ansérine	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire/ Prunellier épineux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or/ Renoncule acre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire printanière	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse	X	Art.1	LC	-	VU	D	-	ou
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Ranunculus trichophyllus</i>	Renoncule à feuilles capillaires	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Raphanus raphanistrum</i>	Radis ravenelle	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Rorippa amphibia</i>	Rorippe amphibie	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rorippa sylvestris subsp. sylvestris</i>	Rorippe des forêts	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleuâtre	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'orme	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des près	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex conglomeratus</i>	Oseille agglomérée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex maritimus</i>	Patience maritime	X	-	LC	Art.1	EN	D	-	ou
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex palustris</i>	Patience des marais	X	-	LC	-	NT	-	-	ou
<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sanguine	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Sagittaire à feuilles en coeur	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Salix fragilis</i>	Saule fragile	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Salix viminalis</i>	Osier blanc/ Saule des vanniers	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Schoenoplectus lacustris</i>	Jonc des chaisiers	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrophulaire noueuse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Scrophularia umbrosa</i>	Scrophulaire ailée	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Scutellaria hastifolia</i>	Scutellaire à feuilles hastées	X	-	LC	Art.1	VU	D	-	ou

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Secale cereale</i>	Seigle	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Senecio aquaticus</i>	Séneçon aquatique	X	-	LC	-	-	DC	-	-
<i>Senecio erraticus</i>	Séneçon erratique	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun - Herbe aux coitrons	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Serratula tinctoria</i>	Serratule des teinturiers	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des prés/ Fenouil des chevaux	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Silene flos-cuculi</i>	Lychnis fleur de coucou	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Solidago gigantea</i>	Tête d'or/ Solidage géante	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé	X	-	LC	Art.1	LC	D	-	ou
<i>Sparganium erectum</i>	Rubanier dressé/ Rubanier rameux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Spergula arvensis</i>	Spergule des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Spirodela polyrhiza</i>	Spirodèle à plusieurs racines	X	-	LC	-	LC	DC	-	-
<i>Stachys palustris</i>	Épiaire des marais	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire glauque/ Stellaire des marais	X	-	LC	Art.1	-	D	-	ou
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Symphotrichum x salignum</i>	Aster à feuilles de Saule	X	-	LC	-	-	-	oui	-
<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	X	-	LC	-	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit des près - Pissenlit officinal	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	X	-	LC	-	NT	DC	-	ou
<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Tragopogon pratensis subsp. Orientalis</i>	Salsifis d'Orient	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Trifolium fragiferum</i>	Trèfle Porte-fraises	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Ulmus minor</i>	Petit orme	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Valerianella carinata</i>	Mâche carénée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Valerianella locusta</i>	Mache doucette	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Vallisneria spiralis</i>	Vallisnérie en spirale	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Verbascum blattaria</i>	Molène blattaire	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Veronica beccabunga</i>	Véronique cresson de cheval	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Veronica hederifolia subsp. hederifolia</i>		X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	X	-	LC	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection régionale	Liste Rouge régionale	Statut ZNIEFF	Espèce invasive	Espèce remarquable
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Vicia sativa subsp. nigra</i>	Vesce à feuilles étroites	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Viscum album subsp. album</i>	Gui commun	X	-	LC	-	-	-	-	-
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue de rat	X	-	LC	-	LC	-	-	-
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	X	-	LC	-	LC	DC	-	-

SAINT-BENIGNE : listes de la faune issue de la bibliographie :

Insectes Rhopalocères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Argus bleu céleste (Bel-Argus)	<i>Polyommatus bellargus</i>	2013
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	2011
Azuré commun (Argus bleu)	<i>Polyommatus icarus</i>	2013
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	2012
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	2014
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	2013
Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	2012
Fadet commun (Procris)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2014
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	2015
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	2014
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	2013
Paon du Jour	<i>Aglais io</i>	2013
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	2014

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	2014
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	2015
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	2013
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2013
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	2015

Mammifères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	2015
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	2014
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	2014
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	2004
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	2011
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	2015
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	2015
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	2013

Insectes Odonates :

Nom espèce	Nom latin	Année
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	2011
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	2013
Caloptéryx éclatant (C.s.splendens)	<i>Calopteryx splendens splendens</i>	2012
Cériagrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	2013

Gomphe à pattes noires	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	2014
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>	2013
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	2013
Leste vert	<i>Lestes viridis</i>	2013
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	2014
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>	2011
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	2014
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	2013
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	2013

Insectes Orthoptères :

Nom espèce	Nom latin	Année
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	2013
Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	2006
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	2013
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i>	2012
Criquet rouge-queue	<i>Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i>	2013
Criquet vert-échine	<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i>	2012
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	2006
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	2013

Oiseaux :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2013
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	2015
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2015
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	2012
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	2015
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	2015
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	2013
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	2013
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	2013
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2014
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2015
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	2015
Bergeronnette printanière (M.f.flava)	<i>Motacilla flava flava</i>	2012
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2015
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2013
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2015
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2015
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	2015
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2012
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2014
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	2012
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2015
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2015
Calopsitte élégante	<i>Nymphicus hollandicus</i>	2012
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2014
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	2013

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2015
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	2013
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	2013
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	2015
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	2013
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	2015
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	2013
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2014
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	2015
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2014
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	2014
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	2013
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2015
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2015
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2015
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	2015
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	2013
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	2013
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	2015
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	2013
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	2007
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2015
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2015
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2015
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2015
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	2011

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2012
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2015
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2015
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	2013
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2013
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2015
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	2004
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	2004
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	2013
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2012
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2015
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2013
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	2012
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	2014
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2014
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	2015
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	2004
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	2011
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2015
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2015
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2015
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2014
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2015
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2015
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	2014
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	2013
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	2013
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	2013
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2015
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	2015
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	2013
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2013
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	2015
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2014
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2015
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	2013
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	2012
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2012
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2011
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2015
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2013
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2015
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2015
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2014
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2015
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	2012
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2015
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2015
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	2015
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	2014
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2015
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	2015
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	2012
Ouette d'Egypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	2012
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	2004
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	2013
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	2013
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2015
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2007
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	2013
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2015
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2015
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	2013
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2014
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2015
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	2012
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2015
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2015
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2005
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2014
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	2015
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2014
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2015
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	2010
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2014
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2014

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2015
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2015
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2014
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2015
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2013
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	2004
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	2013
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	2013
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2012
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2014
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	2010
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	2015
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	2013
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2015
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	2013
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	2012
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2013
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2015
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2015
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2015
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2015
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2015